



ALGÉRIE - KENYA
Le Président Bouteflika désigne M. Bouhadja pour le représenter à l'investiture du président kenyan

P. 24

ALGÉRIE - CHINE
Des entreprises chinoises souhaitent investir dans l'industrie automobile en Algérie

P. 24

ALGÉRIE - TURQUIE
Le président de la Cour constitutionnelle turque salue les relations avec l'Algérie

P. 24

OPEP
L'Algérie continuera à jouer un «rôle clé» dans tout accord

P. 24

LOI DE FINANCES 2018

6 nouveaux articles et 10 amendements pour garantir l'équilibre financier et préserver le caractère social de l'Etat

La loi de finances (LF) 2018, adoptée dimanche à la majorité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), a vu l'introduction de six (06) nouveaux articles et 10 amendements visant à garantir les équilibres financiers et rationaliser les dépenses publiques en préservant les acquis et la dimensions sociale de l'Etat.

P. 3



ARMÉE
M. Gaïd Salah préside une journée d'étude sur la Communication opérationnelle dans l'ANP (MDN)

P. 3

ÉDUCATION NATIONALE
M^{me} Nouria Benghabrit : « plus de 3.600 enseignants admis à la phase nationale de recrutement »

P. 3

COMMERCE
Batna : saisie de 30 quintaux de viandes blanches avariées (Sûreté de wilaya)

P. 4

SANTÉ

CONSERVES, SURGELÉS

Ils ne sont pas les ennemis d'une alimentation saine

P. 12-13

AGROALIMENTAIRE

Boumerdès : bientôt une première usine à Corso spécialisée dans la découpe et le conditionnement de viandes

P. 6

F T BALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR / 6^e JOURNÉE) MCA-USMA : Le «Doyen» pour remonter sur le podium, les «Rouge et Noir» veulent stopper l'hémorragie

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
7 contrebandiers arrêtés et saisie de 3,5 tonnes de denrées alimentaires au sud du pays

P. 3

LAGHOUAT

Nouvelles opérations pour préserver et promouvoir l'environnement

Plusieurs opérations susceptibles de promouvoir les conditions de prise en charge de l'environnement ont été concrétisées dans la wilaya de Laghouat. Ces opérations ont porté sur l'extension du centre d'enfouissement technique (CET) dans la commune de Bennacer Benchohra,

l'équipement du centre de déchets inertes, l'éradication de l'ancienne décharge de la commune d'El-Kheneg avec la réalisation sur le site d'une clôture extérieure et l'équipement d'un forage, en attendant le parachèvement d'une opération de boisement dans cette zone.



CULTURE

Mihoubi à Mostaganem



Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem. Au cours de cette visite, le ministre présidera une série de manifestations culturelles.

JEUNESSE ET SPORTS
Ould Ali à Mila

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. El Hadi Ould Ali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mila. Durant cette visite, le ministre inspectera plusieurs infrastructures relevant de son département ministériel.



BÉJAÏA

Salon de l'entrepreneuriat



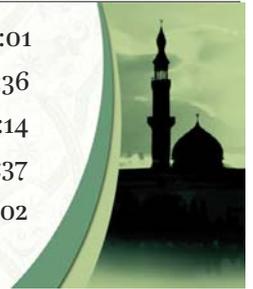
Placé sous le slogan «Le défi», la maison de la culture Taous Amrouche, wilaya de Béjaïa, abrite depuis dimanche dernier, le Salon de l'entrepreneuriat. L'événement orga-

nisé sous la patronage du ministère de la Jeunesse et des sports et en partenariat avec le FCE, la Direction de l'Emploi et l'université de Béjaïa, se poursuivra aujourd'hui.

Horaire des prières

Mardi 9 Rabi Rabi al-Awwal 1439

Fajr	06:01
Dohr	12:36
Asr	15:14
Maghreb	17:37
Isha	19:02



RESSOURCES EN EAU

Necib à Khenchela

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necob, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela.

CE MATIN AU SIÈGE DE L'ANR
Conférence du Dr Sahli

Le secrétaire général de l'Alliance nationale (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse ce matin à partir de 10h au siège national du parti. La conférence sera consacrée à la présentation des résultats des dernières élections locales.

MÉDÉA

Signature jeudi d'un accord entre Techno Académie Barcelone et Pedraza Sport

Le président de l'académie de football "Techno Barcelone", M. Dilmi Hamid, procédera à la signature d'un accord avec l'académie espagnole Pedraza Sport, jeudi 30 novembre à partir de 13h au Centre de loisirs scientifiques de Médéa.



Météo

	Max	Min
Alger	19°	09°
Oran	21°	12°
Annaba	18°	09°
Béjaïa	20°	11°
Tamanrasset	25°	09°

CULTURE

Conférence du commissaire du Festival national du théâtre comique

Le commissaire du Festival national du théâtre comique, M. Saïd Benzerg, animera une conférence de presse consacrée à la présentation du programme de la 11e édition du festival, cet après-midi à partir de 14h30 à la maison de la culture Hassan El Hassani de Médéa. Cette 11e édition du festival portera le nom du défunt comédien «Hassan El Hassani».

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE À ALGER
Formation en oncologie

Près d'une centaine de médecins spécialistes venus de diverses wilayas du pays participent depuis dimanche à Alger à une formation portant sur des cours d'oncologie médicale organisée par la Société algérienne de formation et recherche en oncologie (SAFRO), que préside le Pr Adda Bounedjar. Les cours, qui vont s'étaler jusqu'au 30 novembre, portent sur de nombreux aspects liés aux soins à dispenser quant aux diverses formes de cancer (cancer du sein, du pancréas, des voies biliaires, ou de l'ovaire...), et surtout sur les cas cliniques. Les médecins formés qui obtiendront leurs diplômes de spécialistes en janvier prochain seront affectés dans diverses villes de l'intérieur du pays. L'objectif de la formation est de leur inculquer les méthodes de soins afin que les patients bénéficient de la même prise en charge que celle disponible dans les hôpitaux du nord du pays, affirme le Pr Bounedjar. Organisés en collaboration avec le comité pédagogique national d'oncologie médicale, les cours ont aussi été tenus sous forme de présentation de cas cliniques grâce aux interventions du professeur Sadkaoui (CHU de Tizi Ouzou), du Pr Oukal (Beni Messous à Alger), du Pr Yekrou (Sidi Bel Abbès). Des professeurs d'Oran, de Sétif et d'autres wilayas du pays ont aussi exposé leurs expériences. Il convient de signaler que c'est la seule spécialité en médecine qui organise ce type de formation pour les médecins en fin de cursus universitaires.

PALAIS DES EXPOSITIONS
Ouverture du 15^e Salon international des travaux publics

Le 15e Salon international des travaux publics ouvrira ses portes aujourd'hui au Palais des Expositions des Pins-Maritimes, Alger. Cet événement d'envergure internationale, organisé conjointement entre le ministère des Travaux Publics et des Transports avec la Safex, apporte une attention particulière de la part des opérateurs économiques et professionnels activant dans le domaine des travaux publics, ce qui explique l'augmentation du taux de participation d'une édition à une autre. Il est devenu un des principaux carrefours d'échange entre, fabricants, distributeurs, sous-traitants nationaux et internationaux, à la recherche de nouveaux produits, services ou de partenaires.

CET APRÈS-MIDI AU COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA

Programme spécial Mawlid Ennabaoui

A l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui Charif, le Complexe culturel de l'artiste Abdelwaheb-Salim de Chenoua (Tipasa), a concocté un programme spécial qui comprend une exposition d'art plastique de l'artiste Delloul Fethallah, de la poésie avec Rehal Mohamed et Kamel Cherchar, ainsi que des chants traditionnels avec l'association «Ithran Ichenwiyen».



LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Rencontre avec l'auteur et journaliste Mohammed Balhi

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre avec l'auteur et journaliste Mohammed Balhi autour de son beau-livre « Pyramides d'Algérie » suivie d'une séance vente-dédicace.

ARMÉE

M. Gaïd Salah préside ce jour une journée d'étude sur la Communication opérationnelle dans l'ANP (MDN)

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), présidera aujourd'hui au Cercle National de l'Armée, la journée d'étude sur «la Communication Opérationnelle dans l'ANP», indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication adoptée par le Haut Commandement de l'ANP, dans le contexte de l'adaptation

continue avec les développements des Technologies de l'Information et de la Communication, précise la même source.



PARLEMENT/FINANCES/LOI

LF 2018: 6 nouveaux articles et 10 amendements pour garantir l'équilibre financier et préserver le caractère social de l'Etat

La loi de finances (LF) 2018, adoptée dimanche à la majorité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), a vu l'introduction de six (06) nouveaux articles et 10 amendements visant à garantir les équilibres financiers et rationaliser les dépenses publiques en préservant les acquis et la dimensions sociale de l'Etat.

Parmi les plus importants amendements contenus dans la loi de finances, figure la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) eu égard à la difficulté de son application sur le terrain, selon le rapport complémentaire de la Commission des finances et du budget de l'APN, qui précise que l'Administration des impôts sera confrontée à des difficultés en matière de déclaration de fortune par les contribuables concernés faute d'un système informatisé à même de permettre de vérifier la validité des déclarations.

La commission a proposé également un amendement réduisant de moitié les frais de transfert de propriété dans tous les actes notariés.

Elle a recommandé en outre aux fabricants de tabac à priser ou à chiquer de s'en tenir aux termes du partenariat avec les partenaires étrangers spécialisés afin de bénéficier de leur expertise dans ce domaine et d'adopter les normes internationales en vigueur dans la fabrication du tabac en vue d'en limiter les risques sur la santé, a ajouté le communiqué.

Par ailleurs, la commission a proposé l'introduction d'un article prévoyant l'élargissement du champ d'application de l'exonération de droits et taxes au profit de certains produits chimiques et organiques destinés à la fabrication des médicaments et qui entrent dans la fabrication des bandelettes de mesure de la glycémie et des seringues.

Pour sa part, le président de l'As-

semblée populaire nationale, Saïd Bouhadja a affirmé, à l'issue de la séance du vote, que la Loi de Finances 2018 a pour but d'immuniser le pays financièrement et économiquement et poursuivre un développement multidimensionnel, soulignant que l'Etat était soucieux de la préservation du soutien aux couches défavorisées à travers l'augmentation des budgets de subvention, la poursuite des projets de logements mais aussi la redynamisation des différentes actions devant créer l'emploi et la richesse.

«Le vote sur cette loi sert le pays et le citoyen en consacrant les ressources publiques au profit du développement local fondé sur les besoins des citoyens et leurs aspirations communes ainsi que le parachèvement de la modernisation du service public», a indiqué M. Bouhadja.

Pour le président de l'APN, le travail participatif et collectif accompli reflète l'attachement à la consolidation de la souveraineté économique et la préservation du caractère social de l'Etat algérien conformément au contenu du Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

De son côté, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a estimé que le texte constituait «un pas important dans le processus législatif annuel budgétaire de l'Etat, ce qui permettra le rétablissement des grands équilibres économiques du pays».

Répondant aux questions de la presse, en marge de la séance de vote sur la suppression de l'ISF (l'impôt sur la fortune), le ministre a indiqué que la priorité demeure actuellement «la lutte contre l'évasion fiscale et l'augmentation des recettes fiscales, à travers l'exploitation de tous les moyens offerts au niveau de l'administration

fiscale en vue de lutter contre ces pratiques nuisibles à l'économie nationale».

Par ailleurs, M. Raouia a mis l'accent sur l'importance de la modernisation et de la numérisation du secteur financier.

Concernant la politique de soutien prévue dans le plan d'action du gouvernement, M. Raouia a annoncé le lancement d'une étude détaillée afin de définir les catégories sociales qui doivent y bénéficier, sans donner davantage de détails.

Le ministre a déclaré, au sujet de la hausse des prix des carburants prévue dans le PLF 2018, qu'elle sera «modérée» et qu'elle est à même de contribuer à alléger la charge sur le budget de l'Etat et un motif pour réduire la consommation de cette matière.

Le PLF 2018 a été adopté à la majorité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par M.

Saïd Bouhadja.

Ce texte prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.

Sur le plan budgétaire, il prévoit des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4.043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement (contre des dépenses de fonctionnement de 4.591,8 milliards DA en 2017).

Quant aux recettes budgétaires, elles sont de 6.496,58 mds DA (contre 5.635,5 mds DA en 2017), composées de 3.688,68 mds DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 mds DA) et de 2.807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 mds DA).

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Sept contrebandiers arrêtés et saisie de 3,5 tonnes de denrées alimentaires au sud du pays (MDN)

Sept (7) contrebandiers ont été arrêtés dimanche à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi 3,5 tonnes de denrées alimentaires et autres produits destinés à la contrebande, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 26 novembre 2017 à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e Région militaire) sept (7) contrebandiers et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, (3,5) tonnes de denrées alimentaires et divers outils d'orpaillage», précise la même source.

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont arrêté, à Tlemcen (2e RM), trois (3) narcotraffiquants et saisi neuf (09) kilogrammes de kif traité et (3) véhicules touristiques, tandis que (7.716) unités de différentes boissons et (5045) sachets de tabac ont été saisis à Biskra et El-Oued (4e RM)».

Par ailleurs, des unités de Garde-côtes «ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de (17) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à El-Tarf (5e RM), tandis que (56) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Bechar, Adrar, Ghardaïa et Tlemcen», rapporte également le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Tipasa : neutralisation d'une bande impliquée dans une affaire de faux et usage de fausse monnaie nationale

Une bande impliquée dans une affaire de faux et usage de fausse monnaie nationale a été neutralisée, le week-end dernier, par les éléments de police judiciaire de Damous, indiquait hier un communiqué rendu public par la Sûreté de wilaya de Tipasa.

Selon le même document, l'affaire a été dévoilée suite à des informations faisant cas d'un mouvement suspect de billets de banque (en coupures de 1000 et 2000 da) au niveau de la ville de Damous, suite à quoi il été procédé à l'arrestation de deux suspects à bords d'un véhicule touristique.

Les deux mis en cause, S. Ch et S.M, tous deux résidents à Alger et âgés respectivement de 26 et 34 ans, ont été arrêtés en possession d'un somme de 35.500 da en faux billets de banque, dont 5.500 da se trouvaient dans la poche du conducteur et 30.000 da dissimulés sous le tapis du véhicule.

Une fouille du domicile de l'accusé principal dans cette affaire (S.M) a conduit à la découverte d'une imprimante multifonctions, en plus de coupures en papier blanc, et d'une clé USB.

Les deux prévenus ont été présentés devant le parquet de Cherchell, avant le renvoi de l'affaire au juge d'instruction, qui a ordonné leur mise en détention préventive, est-il ajouté dans le même communiqué.

APAS

ÉDUCATION NATIONALE :

M^{me} Nouria Benghabrit: «plus de 3.600 enseignants admis à la phase nationale de recrutement»

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a annoncé dimanche à Alger, l'admission, à travers la plateforme numérique, de 3.611 enseignants à la phase nationale de recrutement et qui devront rejoindre leurs postes de travail le 5 décembre prochain.

Les admis recevront leurs convocations par le biais des

Directions de l'éducation de leurs lieux de résidence pour le choix de l'établissement en fonction du mérite avant de retirer l'affectation au niveau des Directions des wilayas d'accueil le 5 décembre 2017, a indiqué la ministre sur sa page Facebook.

Le ministère de l'Éducation nationale avait organisé en juin 2017 un concours de

recrutement externe pour 10.000 enseignants et 4.000 administrateurs dans le secteur de l'Éducation.

Les inscrits à la liste de réserve ont été recrutés au niveau local. Une plateforme numérique de recrutement avait été ouverte le 6 novembre passé aux inscriptions sur le site web de l'Office national des examens et

concours (ONEC) (www.concours.onec.dz), pour le compte de la phase nationale.

Dans ce cadre, le ministère de l'Éducation nationale a accordé pour chacun des inscrits sur la liste de réserve le droit de choisir trois wilayas ayant des postes vacants dans les matières à pourvoir.

ENTREPRISES : Les responsabilités éthiques et sociales des entreprises économiques au centre d'un colloque à Ouargla

L'importance de l'éthique dans l'adoption de la responsabilité sociale de la part des entreprises économiques est au centre des travaux du 3ème colloque international sur la bonne performance des organisations et des gouvernements, qui ont débuté lundi à Ouargla.

Placée sous le thème: "L'éthique des affaires et la responsabilité sociale", cette rencontre, qu'abrite la Faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de gestion de l'Université "Kasdi Merbah" d'Ouargla (UKMO), vise à mettre en évidence l'importance d'adopter la responsabilité sociale de la part des entreprises économiques et les parties ayant des intérêts communs, dont les travailleurs, les clients, les fournisseurs, la communauté sociale et l'environnement, a indiqué le président du colloque, Khaled Menasria.

"L'aspect éthique est devenu une des dimensions principales et modernes de la responsabilité sociale des entreprises économiques avec son environnement et ses parties prenantes", a-t-il souligné.

Dans son intervention sur les facteurs influençant la perception des entrepreneurs algériens de la responsabilité sociale de l'entreprise, Hind hadj Slimane de l'université Abou Bakr Belkaid (Tlemcen), a expliqué que l'organisation et la mise en place d'une démarche de la responsabilité sociale de l'entreprise, qui suscite aujourd'hui un intérêt croissant dans le monde, a pour objectif de "favoriser la transparence et le dialogue avec son environnement, tout en renforçant sa crédibilité et sa réputation sur les marchés".

S'agissant de la responsabilité environnementale, Halima Saadia Korichi de l'UKMO, a mis l'accent sur la nécessité d'adopter le "marketing-vert", considéré comme un engagement déterminant surtout pour les entreprises opérant dans le domaine des hydrocarbures.

M. Khaled Hussainey de l'université de Portsmouth (Grande-Bretagne) a, de son côté, mis en exergue, dans un exposé sur l'éthique et les stratégies de l'édition internationale, sur l'intégrité scientifique, en plus du professionnalisme et de la responsabilité des chercheurs, notamment en ce qui concerne l'édition scientifique.

S'étalant sur deux jours, cette rencontre, à laquelle prennent part des chercheurs universitaires venus de différentes wilayas du pays ainsi que d'autres étrangers (Egypte, Malaisie, Palestine et Grande-Bretagne) pour donner des dimensions pratiques d'échange d'expériences et de points de vue en rapport avec le thème, s'articule autour de cinq axes principaux.

Il s'agit de "l'éthique des affaires et l'écart de performance", "la mise en place de l'éthique des affaires au sein des entreprises économiques", "les raisons de l'adoption de la responsabilité éthique de la part des entreprises", "les problèmes et lacunes de l'adoption de l'éthique de la part des entreprises" et "les nouvelles tendances de la responsabilité éthique dans les entreprises économiques", selon les organisateurs.

COMMERCE

Batna : saisie de 30 quintaux de viandes blanches avariées (sûreté de wilaya)

Trente (30) quintaux de viandes blanches impropres à la consommation ont été saisis par la brigade mobile de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Batna, ont déclaré lundi des responsables de ce corps de sécurité.

Cette quantité de viande a été saisie depuis un camion frigorifique, lors d'un point de contrôle dressé au carrefour de la cité Kechida.

Les policiers ont découvert "une marchandise à l'odeur nauséabonde et ne répondant pas aux conditions d'hygiène exigées", a indiqué le chargé de la communication et de l'information à la sûreté de wilaya, le commissaire de police, Mohamed Ben Achi.

La quantité saisie a fait l'objet d'une analyse dont les résultats ont pu être



que cette viande était impropre à la consommation, a-t-il fait remarquer, soulignant que le procédé a été effectué en collaboration avec les services du commerce et ceux de l'agriculture.

La personne impliquée dans cette affaire a été présentée devant la justice

dimanche pour "vente de produits variés" et "mise en danger de la santé du consommateur", a-t-il souligné.

Six (6) mois de prison avec sursis et une amende estimée à 50.000 dinars ont été prononcés à l'encontre du suspect, a-t-on affirmé.

EAU/TECHNOLOGIE/GESTION

Signature de conventions entre le secteur de l'eau et l'Agence spatiale algérienne

Des conventions ont été signées lundi à Alger entre le secteur de l'eau et l'Agence spatiale algérienne (Asal) dans le but d'une meilleure gestion des ressources hydrauliques.

Il s'agit d'une convention-cadre signée entre le ministère des Ressources en eau et l'Asal, ainsi que de trois (3) conventions particulières entre l'Asal et les agences nationales, respectivement, des barrages et transferts (ANBT), de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et de la gestion des ressources en eau (AGRE).

Les grands axes de coopération entre l'Asal et ces institutions s'articulent autour de la mise en place de bases de données du cadastre hydraulique des périmètres irrigués et de la délimitation du domaine public hydraulique, ont expliqué les responsables de ces organismes lors de la cérémonie de signature.

S'y ajoutent la mise en place d'un système de prévention et de gestion des inondations et d'une cartographie des zones inondables ainsi que la mise en œuvre des plans de prévention des risques d'inondations.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national spatial lequel avait été adopté par le gouvernement en 2006 et qui

s'étale sur une quinzaine d'années (2006-2020).

A ce propos, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, a expliqué que le recours aux technologies spatiales et aux différentes applications y afférentes était devenu une "donnée incontournable" pour toute aide à la gestion et à la prise de décision dans ce secteur vital.

Selon lui, les technologies spatiales sont sollicitées par le secteur des ressources en eau, et ce, dans de différents domaines telles la prévention et la protection des villes contre les risques d'inondations et la mise en place des dispositifs d'alerte contre les crues des oueds.

Le recours aux technologies spatiales, a-t-il poursuivi, est également utile dans le domaine de la recherche de la ressource en eau souterraine par l'élaboration d'études devant permettre au secteur de définir, par région, les potentialités des nappes et les modalités de leur exploitation rationnelle ainsi que leur protection et préservation aux générations futures.

En somme, a-t-il résumé, ces conventions revêtent une importance particulière au moment où les pouvoirs publics placent ce secteur parmi leurs priorités en matière d'investissements du fait du

rôle stratégique qu'il occupe en matière de développement économique, d'une manière générale, et de la satisfaction des besoins socio-économiques et de services publics des citoyens.

Pour sa part, le directeur général de l'Asal, M. Azzedine Ousedik, a indiqué que les technologies spatiales constituaient un outil précieux d'aide à la prise de décision dans le cadre du suivi quotidien des missions dévolues au secteur des ressources en eau.

Il a cité, dans ce sens, la gestion des systèmes de transferts hydrauliques, des réseaux d'adduction et de distribution et la réparation des fuites et des pannes.

Pour rappel, le ministère des Ressources en eau a mis en place récemment un dispositif de gestion à travers une plateforme informatique qui interconnecte les Directions des ressources en eau des 48 wilayas avec les services centraux de ce ministère et des établissements sous tutelle.

Ce système vise à prendre en charge, en temps réel à travers un système de géolocalisation, de toutes les pannes ou dysfonctionnement enregistrés, et à assurer un retour d'information, d'une part, et à dresser un inventaire des différentes infrastructures et autres équipements hydrauliques, d'une autre part.

MÉDÉA :

Un millier de véhicules équipés de kits GPL à la mi-novembre

Un total de 960 véhicules ont été équipés de kits GPL, à la mi-novembre courant, dans la wilaya de Médéa, dépassant "largement" les prévisions d'installation arrêtées par le district commercial de l'entreprise Naftal de Médéa, a appris l'APS auprès du directeur local de l'énergie, Abdelhadi Barkat.

Selon ce responsable, 330 véhicules supplémentaires ont été équipés de kits GPL par rapport aux prévisions de l'entreprise, fixées à 630 véhicules,

réalisant ainsi "une performance malgré les moyens de reconversion limités de l'entreprise qui dispose de quatre installateurs pouvant traiter entre cinq et six véhicules/jour", a-t-il expliqué.

L'engouement de certaines catégories d'automobilistes pour ce type de carburant s'est traduit, d'après ce même responsable, par une hausse de la demande, notamment après la dernière augmentation des prix des carburants, révélant, dans ce contexte, que pas moins de 1060 commandes

d'installation sont en instance au niveau de l'entreprise.

Pour faire face à cette importante commande, tout en réduisant le délai d'attente qui peut atteindre huit mois, l'entreprise Naftal assure, depuis peu, la formation d'installateurs privés qui vont, dès leur agrément, prendre en charge une partie de la commande et alléger la pression qui s'exerce actuellement sur l'entreprise, a-t-il ajouté.

L'introduction de l'exercice du citoyen du contrôle constitutionnel par l'exception d'inconstitutionnalité, une consécration de l'Etat de droit

Le président du Comité des droits politiques et civiques au Conseil des droits de l'Homme, Bouzid Lazhari, a affirmé dimanche à Alger que l'octroi aux citoyens du droit de recours contre les lois devant le Conseil constitutionnel s'inscrivait dans le cadre des démarches de l'Etat pour la consécration de l'Etat de droit et du respect des droits de l'Homme.



Dans une déclaration à la presse en marge de la 2e conférence internationale de juridictions constitutionnelles africaines sous le thème «accès des particuliers à la justice constitutionnelle par l'exception d'inconstitutionnalité en Afrique», M. Lazhari a précisé que l'introduction du principe d'exercice par les citoyens du contrôle constitutionnel par l'exception d'inconstitutionnalité dans l'amendement constitutionnel de 2016, s'inscrivait dans le cadre de «l'édification de l'Etat de droit et

du respect des droits de l'Homme».

Il est du droit du citoyen, conformément à l'article 188 de «saisir le Conseil constitutionnel d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution», a rappelé M. Lazhari, qui a ajouté que ce principe contribuera à «l'approfondissement du contrôle constitutionnel».

Les interventions des participants au cours de la deuxième journée de cette conférence à laquelle ont pris part les présidents d'institutions et juridictions africaines, se sont articulées autour des procédures en cas de recours devant les juridictions constitutionnelles en fonction de la législation de chaque pays.

Les intervenants ont proposé la mise en place de mécanismes pour alléger la pression sur ces institutions à l'instar du «tri des recours aux niveaux des tribunaux avant leur renvoi devant la dite institution».

Les intervenants ont évoqué le recours des avocats de la défense à ce mécanisme en tant que moyen pour retarder les procédures judiciaires ou les procès, vu que le renvoi des décisions devant les tribunaux constitutionnels même, ont ils expliqué, à «la suspension des décisions du tribunal».

Dans son intervention sur le thème, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a insisté sur l'importance d'œuvrer à organiser les mesures et dispositions nécessaires pour une application réussie de l'article 188 de la Constitution amendée de 2016 relatif au recours du citoyen au principe de l'exception d'inconstitutionnalité.

«La saisine des Cours et Assemblées constitutionnelles dans notre continent a connu une évolution en accord avec l'histoire politique propre à chaque pays», a rappelé M. Medelci, indiquant que «la majorité des pays ont décidé de la nécessité d'associer le citoyen au processus de l'amélioration du contenu des textes législatifs».

Plusieurs recommandations devraient couronner la clôture de la conférence internationale de juridictions constitutionnelles africaines.

Le contrôle constitutionnel par le citoyen lui a permis d'être «au cœur du système de gouvernance»

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a affirmé dimanche à Alger à l'issue de la 2e conférence internationale sur l'exercice par les citoyens du contrôle constitutionnel par l'exception d'inconstitutionnalité, que ce mécanisme permet au citoyen d'être au cœur du système de gouvernance.

A l'issue de la conférence organisée sous le thème «accès des particuliers à la justice constitutionnelle par l'exception d'inconstitutionnalité», M. Medelci a précisé que «l'exercice par le citoyen du contrôle constitutionnel par l'exception d'inconstitutionnalité lui permet d'être au cœur du système de gouvernance».

Il a estimé dans ce sens que l'ensemble des interventions étaient «fructueuses

et ont contribué à l'enrichissement de ce thème», ce qui a permis aux experts de «connaître les expériences de certains pays africains et européens qui ont introduit ce mécanisme dans leurs lois».

L'Algérie figure parmi les pays ayant introduit ce mécanisme dans sa Constitution amendée en 2016, en vertu de l'article 188 qui stipule que «le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat».

Pour sa part, le juge en chef et président de la Cour constitutionnelle de la République d'Afrique du Sud, également président de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), M. Mogoeng Mogoeng, a affirmé que

«l'accès des citoyens au contrôle constitutionnel est susceptible de consolider les fondements démocratiques et les droits de l'Homme garantis par la Constitution».

Il a appelé à cette occasion les pays africains à «impliquer les avocats dans la défense de ce droit et à œuvrer à réaliser la justice», mettant l'accent sur le rôle des médias dans la «sensibilisation des citoyens à la nécessité de défendre leurs droits pour régler tous les problèmes auxquels ils sont confrontés».

Il a également exhorté les pays ayant pris part à cette conférence à «la coopération pour relever les défis à travers l'intensification des rencontres et conférences sur ce thème».

ALGÉRIE/JORDANIE/COOPÉRATION

Le ministre jordanien de l'Enseignement supérieur salue la prise en charge des étudiants jordaniens par les universités algériennes

Le ministre jordanien de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Adel Tweisi, a salué dimanche la coopération du gouvernement algérien en matière d'enseignement supérieur avec la Jordanie et la prise en charge des étudiants jordaniens par les universités algériennes.

La Jordanie «aspire à davantage de coopération et de coordination avec l'Algérie en matière d'échange des étudiants», a déclaré le ministre jordanien à la presse, saluant l'assistance accordée par le gouvernement algérien aux étudiants jordaniens et la prise en charge de ces der-

niers par les différentes universités où ils poursuivent leurs études, souhaitant davantage de coopération et de coordination avec le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

M. Tweisi s'est félicité également de l'acceptation de 120 étudiants jordaniens ayant postulé pour des études dans les universités algériennes au titre l'année universitaire 2017-2018.

L'Algérie et la Jordanie avaient relancé en 2015 le programme exécutif de coopération entre les ministères des deux pays, à l'arrêt depuis 2009, à travers la

redynamisation des clauses de ce programme, outre l'intensification de l'échange de visites entre formateurs dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans tous les domaines.

L'Algérie accorde, en vertu de ce programme, 120 bourses d'étude aux étudiants jordaniens dans la spécialité des sciences médicales alors que la majorité des étudiants algériens (au même nombre) poursuivent leurs études en linguistique et langues (littérature anglaise) ainsi que les mathématiques (Magister et Doctorat).

CONFÉRENCE AFRICALICS : Renforcer la recherche scientifique sur l'innovation pour impulser le développement industriel en Afrique

Les participants aux travaux de la 2ème conférence internationale sur «l'émergence des systèmes d'innovation pour un développement industriel durable en Afrique», ouverte hier à Oran, ont insisté sur la nécessité de renforcer la recherche scientifique sur l'innovation pour donner une impulsion au développement industriel en Afrique et en Algérie.

«Il faut mettre l'innovation au cœur du développement durable de l'Afrique et de l'Algérie, car jusqu'à présent le développement est mené essentiellement par les disponibilités des ressources financières».

Les ressources de la connaissance n'ont malheureusement pas été au rendez-vous», ont-ils souligné.

Abdelkader Djeflat de l'université de Lille (France) a conseillé d'imaginer d'autres modèles d'innovation et de développement fondés sur une étude sérieuse, faisant observer que les modèles d'innovation pratiqués au Nord ne sont pas forcément opérationnels dans les pays du Sud.

Seddik Amroun, recteur de l'université Oran 2 Mohamed BenAhmed, a évoqué les obstacles auxquels font face les politiques d'industrialisation en Afrique, citant l'économie informelle et la fuite des compétences, entre autres.

En sa qualité de président du comité d'organisation local, il a estimé que «l'innovation reste le grand défi à relever pour le développement», estimant que «la tâche n'est pas facile, car les systèmes d'information des pays africains sont au début de leur constitution, le plus souvent non coordonnés et immatures».

La directrice exécutive de l'Organisation de recherche sur les politiques de la science, de la technologie et de l'innovation (STIPRO), présidente également du Réseau africain pour l'innovation et la formation des compétences «AFRICALICS», Bitrina D.Diyamett, a mis en exergue le rôle de ce réseau qui dispose également d'une représentation en Amérique et en Inde, tout en estimant que le développement économique et l'innovation en Afrique ne dépend pas des seuls facteurs socio-économiques, mais dépendent aussi de l'utilisation optimale des supports et des technologies.

«Le continent africain doit investir énormément dans les systèmes d'innovation dans sa recherche pour rester sur la voie du développement», a-t-elle conclu.

David Caplan, de l'université du Cap (Afrique du sud), qui a traité de la question de l'émergence des modèles d'innovation à partir d'autres approches, a insisté sur la transformation des ressources naturelles en développement durable.

Plus de 90 participants de 24 pays africains (14), européens (7), du Mexique, des Etats-Unis d'Amérique (USA) et d'Inde prennent part à cette rencontre de deux jours, organisée à l'université Oran 2 Mohamed BenAhmed.

Plusieurs conférences sont au programme de la première journée de cette conférence abordant, entre autres, les thèmes «l'effet de l'innovation financière sur la croissance économique en Afrique subsaharienne», «vers un modèle d'innovation territoriale ? les clusters comme outil de développement territorial» et «la gouvernance et l'industrie des hydrocarbures en Algérie». Des ateliers sur «les expériences de politiques industrielles en Afrique», «Systèmes intégrés de gestion» et «la transformation digitale: une étude exploratoire sur 94 entreprises algériennes», y sont également programmés.

BREXIT : Londres et Dublin campent sur leurs positions



Le Royaume-Uni devrait prendre une décision sur la question de sa frontière avec l'Irlande une fois que les pourparlers sur l'après-Brexit auront débuté avec l'Union européenne, a affirmé dimanche le ministre britannique du Commerce Liam Fox, alors que l'UE demande des progrès suffisants sur ce dossier avant de les entamer.

De son côté, l'Irlandais Phil Hogan, le commissaire européen à l'Agriculture, a réitéré la menace de Dublin d'empêcher tout progrès dans les négociations entre le Royaume-Uni et l'UE s'il n'y avait pas de fermes assurances qu'il n'y aurait pas de frontière physique sur le territoire irlandais.

Dans un entretien avec un journal dominical britannique, il a averti que l'Irlande "continuerait jusqu'à la fin à négocier pied à pied" sur ce dossier. "Nous ne voulons pas qu'il y ait à l'arrière une frontière physique mais le Royaume-Uni va quitter l'union douanière et le marché unique", a-t-il déclaré.

Fox, un des partisans de premier plan au sein du gouvernement britannique d'une sortie de l'UE, au cours d'une émission politique dominicale. "Mais nous ne pouvons obtenir une réponse définitive à la question irlandaise avant d'avoir une idée de l'état final (du processus de Brexit ndr) - et avant que nous n'ayons des discussions avec l'UE sur l'état final, ce sera très difficile", a-t-il souligné. "Donc le plus vite nous pourrions le faire le mieux ce sera," a-t-il ajouté. Les Irlandais exigent des garanties concernant la frontière avant un sommet crucial mi-décembre à Bruxelles au cours duquel les dirigeants de l'Union européenne décideront s'ils acceptent d'élargir les négociations à la relation future avec Londres, notamment commerciale. Une deuxième phase que le Royaume-Uni est impatient de pouvoir entamer. Outre l'évaluation de la facture du divorce entre ce pays et l'Union européenne, l'UE réclame des "progrès suffisants" sur le dossier des droits des Européens vivant au Royaume-Uni après le Brexit et sur les conséquences du divorce sur la frontière entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord.

Un accord d'étape sur les trois sujets est jugé indispensable par les 27 autres Etats de l'UE pour accepter de passer à la deuxième phase.

Ils considèrent que seuls des engagements clairs de Londres permettront de boucler la première phase des tractations autour du Brexit, focalisée sur l'organisation du retrait britannique fin mars 2019.

CHANGES

La Bourse de Tokyo débute dans le vert (+0,47%)

La Bourse de Tokyo était orientée à la hausse à l'ouverture de la séance d'hier, sur fond du repli du yen par rapport au dollar et à la vague d'optimisme à Wall Street la semaine dernière.

L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a ouvert en hausse de 0,47% à 22.657,08 points, contre 22.550,85 points vendredi à la clôture.

L'indice élargi Topix a démarré sur un gain de 0,41% à 1.787,94 points, contre 1.780,56 points vendredi en clôture.

Le dollar reprenait un peu de terrain face au yen, s'échangeant pour 111,61 yens contre 111,49 yens vendredi après la fermeture du marché tokyoïte. L'euro valait 133,09 yens, en hausse également par rapport à vendredi soir où il cotait 132,16 yens.

AGROALIMENTAIRE

Boumerdes : bientôt une première usine spécialisée dans la découpe et le conditionnement de viandes bovines à Corso

Une première usine algérienne spécialisée dans la découpe et le conditionnement des viandes bovines sera mise en service mi avril 2018 dans la localité de Corso (W. de Boumerdes) à l'initiative de l'entreprise INALCA Algérie, a-t-on appris de son gérant, Gianluca Cuarischi.

Cette future usine renfermera de grandes salles destinées à la découpe et au conditionnement des viandes bovines, conformément aux critères sanitaires internationaux en vigueur, a assuré le gérant de cette entreprise mixte créée en 2002, en partenariat avec un des leaders européens en matière de conditionnement de viandes, produits alimentaires et légumes, dont le siège est en Italie.

Cet investissement privé, doté d'une enveloppe de plus de 3,5 millions de dollars, est en cours d'équipement avec des moyens à la pointe de la technologie en vigueur à l'échelle mondiale, a-t-il ajouté.

Dans une première étape, la structure, qui s'étend sur une surface de 1.200 M2, verra le traitement d'un volume quotidien de 20 tonnes de viandes, avant d'être porté progressivement à 60 tonnes de viandes, suivant la progression de la demande dans le domaine, a fait savoir le même responsable.

Il a fait état également du lancement, dernièrement, d'une opération de formation au profit des travailleurs détachés à cet effet, au niveau du CPPA de Bordj Menail, dans les spécialités de découpe, de conditionnement et d'exploitation des pièces de viandes et leur valorisation.

Ce nouvel acquis pour le secteur des produits carnés en Algérie vise une autosuffisance nationale en la matière, a indiqué Gianluca Cuarischi, outre l'accompagnement des éleveurs de bovins algériens, notamment dans la transformation de leurs produits, tout en



euvrant à insuffler un changement aux habitudes alimentaires en la matière, en les rendant plus saines, a-t-il ajouté.

Toujours au titre de l'extension des activités de l'entreprise Inalca Algérie, dans le cadre d'un partenariat liant avec l'entreprise publique ALVIAR (L'Algérienne des viandes rouges), le même responsable a annoncé la mise en exploitation programmée, au courant du 2ème semestre 2018, de l'abattoir d'Ain M'illa, au même titre que de la conserverie de viandes de Larbâa (Blida).

La réouverture de ces deux unités, a-t-il ajouté, interviendra dès parachèvement d'une opération de formation, qui sera initiée au profit de près de 200 jeunes dans le domaine, parallèlement à la restructuration, aménagement et équipement des structures conformément au modèle technologique adopté par l'entreprise Inalca, considérée comme leader mondial en la matière.

Par ailleurs, des négociations sont en cours avec la Chambre d'agriculture de la

wilaya, a indiqué M.Cuarischi, en vue de la mise à la disposition des agriculteurs de Boumerdes de chambres froides d'un volume de 30.000 M3, avec une capacité de stockage de 10.000 tonnes de produits agricoles divers, dont notamment la vigne, a-t-il informé.

Cette surface de stockage et de conservation, auparavant exploitée par la seule entreprise Inalca, sera destinée, dès la fin de l'année 2017, aux produits agricoles relevant de la wilaya de Boumerdes, au même titre que d'autres wilayas, en contrepartie de prix étudiés et abordables, a-t-il assuré.

Le "Paradis du sur congelé" en début d'année 2018 à Corso

Pour le début de l'année 2018, le responsable italien a annoncé la mise en service programmée du "Paradis du sur-congelé", le premier espace commercial en Algérie dédié aux produits surgelés et congelés (viandes, poissons, légumes et fruits) locaux et d'importation, dont l'aménagement est en cours au niveau du siège

principal de l'entreprise Inalca, sis à Corso. L'entreprise Inalca Algérie est également partie prenante dans la célébration de la 2ème semaine de la gastronomie italienne, organisée à Alger du 20 au 26 novembre courant, à l'initiative de l'ambassade d'Italie en Algérie. Une manifestation au titre de laquelle Inalca a décidé des baisses de 10% au profit des Algériens sur tous ses produits congelés (viandes et poissons) et surgelés (fruits et légumes), vendus au niveau de son unité de Corso, et ce jusqu'au 29 novembre, a souligné le même responsable.

L'entreprise INALCA Algérie Entrepôt frigorifique de Corso (ex-société publique "ENAFROID") a été créée en 2002, sur la base de la règle 49/51%.

L'entreprise qui relève du groupe italien Crémonini, leader européen et international dans la production et distribution de plats surgelés, est spécialisée dans la vente de viandes fraîches et autres produits congelés, surgelés et secs (viandes, poissons, fruits et légumes).

IMPORTATIONS

Forte hausse des importations des laits, sucres et légumes secs sur les 10 premiers mois

La facture d'importation du Groupe des produits alimentaires a augmenté à 7,12 milliards de dollars sur les dix (10) premiers mois de l'année 2017 (contre 6,81 milliards de dollars durant la même période de 2016), soit une hausse de 4,5%, tandis que celle des médicaments a connu une baisse de 3,7%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Cependant, sur les principaux produits alimentaires, seules les importations des céréales et des viandes ont enregistré une baisse.

Ainsi, les céréales (blé dur, tendre...), semoule et farine ont été importées pour un montant de 2,27 milliards de dollars contre 2,4 milliards de dollars, en baisse de 5,2%, correspondant à une diminution de près de 130 millions de dollars, détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis).

Les viandes ont été importées pour 173,96 millions de dollars contre 203,6 millions de dollars sur la même période

de 2016, soit une diminution de 14,55%, en recul de 30 millions de dollars entre les deux périodes de comparaison.

Pat contre, la facture d'importation des laits et produits laitiers a bondi à 1,22 milliard de dollars entre début janvier et fin octobre 2017, contre 798,84 millions de dollars durant la même période de l'année dernière, en augmentation de 53,1%, correspondant à une hausse de plus de 424 millions de dollars.

Une même tendance haussière est constatée pour les sucres et sucreries dont les importations se sont chiffrées à 913,42 millions de dollars contre 742,03 millions de dollars (+23,1%), en hausse de plus de 171 millions de dollars. Quant à la facture d'importation du café et thé, elle a atteint 367,4 millions de dollars contre 340,41 millions de dollars (+8%), soit une augmentation de 27 millions de dollars.

Pour les légumes secs et autres, ils ont été importés pour un montant de

314,6 millions de dollars contre 246,3 millions de dollars (+27,73%), en hausse de plus de 68 millions de dollars.

Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont grimpé à 701,76 millions de dollars contre 587,84 millions de dollars (+19,4%), soit une augmentation de 114 millions de dollars.

Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire a coûté 7,82 milliards de dollars sur les dix premiers mois de 2017 (contre plus de 7,4 milliards de dollars sur la même période de 2016), en hausse de plus de 400 millions de dollars.

Par ailleurs, la facture d'importation des médicaments a reculé en passant à 1,59 milliard de dollars contre 1,65 milliard de dollars (-3,7%), en recul de 61 millions de dollars.

ÉNERGIE

Maduro nomme un nouveau président à la tête du groupe pétrolier vénézuélien PDVSA

Le président du Venezuela Nicolas Maduro a nommé dimanche le général Manuel Quevedo à la tête du groupe pétrolier PDVSA, promettant une "restructuration totale" du groupe après de graves affaires de corruption.



Le général est également nommé ministre du Pétrole, a-t-il dit au cours de son programme hebdomadaire à la télévision d'Etat VTV.

Le président a fixé comme principal objectif "d'augmenter la production" vénézuélienne qui est actuellement de 1,9 millions de barils/jour contre 2,27 millions de barils/jour en 2016.

"Nous allons faire une restructuration totale de PDVSA et cette annonce va lancer cette restructuration, a déclaré le président vénézuélien.

Quevedo, qui est général de la garde nationale, a été jusqu'à présent ministre du Logement. Il remplace

Nelson Martinez à la tête du groupe PDVSA et Eulogio Del Pino comme ministre du Pétrole.

L'annonce intervient après une série de scandales de corruption liés à l'industrie pétrolière au Venezuela.

Les autorités vénézuéliennes ont arrêté mardi le président de Citgo, filiale américaine de PDVSA, José Angel Pereira et cinq vice-présidents notamment pour corruption présumée, association de malfaiteurs et blanchiment d'argent.

Le président Maduro a nommé mercredi un cousin de l'ancien dirigeant Hugo Chavez comme président de Citgo, au lendemain de l'arrestation pour corruption des dirigeants

de la compagnie. Selon le parquet vénézuélien, les dirigeants de Citgo appréhendés auraient signé des contrats irréguliers, sans l'aval de l'exécutif, afin de refinancer la dette de 4 milliards de dollars. Le ministre de la Communication et de l'information, Jorge Rodriguez, les a accusés mercredi devant Maduro d'avoir accordé 50 millions de dollars de pots-de-vin.

Citgo, créée en 1910 sous le nom de Cities Service, possède trois raffineries de pétrole aux Etats-Unis, au Texas, en Louisiane et dans l'Illinois, à la capacité de production de 750.000 barils quotidiens, trois oléoducs et des actions dans trois autres.

ASIE

Le pétrole orienté à la baisse en Asie

Les cours pétroliers étaient orientés à la baisse, hier en Asie, les investisseurs attendant désormais une réunion cruciale de l'Opep, jeudi à Vienne.

Vers 03h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en janvier, reculait de 27 cents à 58,68 dollars dans les échanges électroniques en Asie.

Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en janvier, cédait 6 cents, à 63,80 dollars.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se réunit jeudi à Vienne avec ses partenaires, Russie en tête, pour décider d'une éventuelle prolongation de l'accord de



limitation de la production qui les lie depuis le début de l'année et qui vise à soutenir les prix.

Originellement prévu pour durer un an, l'accord a déjà été renouvelé jusqu'à fin mars 2018, et l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, plaide

actuellement pour une prolongation jusqu'à fin 2018.

Anticipant une telle décision, les cours ont rebondi à des plus hauts de deux ans.

"L'Opep et la Russie semblent avoir trouvé un accord pour prolonger les

baisse de production jusque la fin 2018 mais les derniers détails doivent encore être finalisés cette semaine", a déclaré Margaret Yang Yan, analyste chez CMC Markets à Singapour.

Stephen Innes, de Oanda, a également estimé qu'une prolongation de l'accord était probable, mais il a mis en garde sur le fait que la durée de cette prolongation demeurerait inconnue. "Les cours pourraient plonger si la Russie accepte une prolongation qui n'aille pas jusqu'à la fin de l'année", a-t-il averti, en mettant en garde contre les risques d'une mauvaise surprise.

"Les attentes sont très élevées", a-t-il dit.

Le Brent ouvre la semaine à plus de 63 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, sans trouver de nouvel élan avant la réunion de l'Opep et de ses partenaires, jeudi à Vienne.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 63,85 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 21 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance cédait 45 cents à 58,50 dollars.

Le WTI et le Brent ont tous deux atteints en novembre leur plus haut niveau depuis plus de deux ans, et res-

taient proches de ces niveaux élevés, alors que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) va se réunir avec ses partenaires.

"L'Opep et la Russie vont enfin mettre un terme aux spéculations sur une éventuelle prolongation de l'accord de baisse de la production au delà de mars 2018.

Le prix du Brent prend déjà en compte un nouveau délai, ainsi qu'un risque géopolitique qui fait grimper les prix", a résumé un analyste chez FXTM. L'accord, appliqué depuis début 2017, vise à limiter l'offre mondiale pour permettre aux prix, qui ont souffert d'une surabondance de la production entre 2014 et 2016, de se ressaisir. Les pays signataires doivent

désormais décider de renouveler ou non l'accord, au risque de renforcer encore les prix et de galvaniser la production américaine, dont les entreprises privées ne sont pas tenues par l'accord mais qui profite des prix du baril plus élevés pour financer les coûteuses extractions de pétrole non conventionnel. En Amérique du Nord, les prix étaient par ailleurs soutenus par la fermeture de l'oléoduc Keystone, qui relie le Canada aux Etats-Unis. "La fermeture, provoquée par une fuite, pourrait durer plusieurs semaines.

En plus d'entraver le projet d'expansion de l'oléoduc, il dope les prix du WTI", a commenté Stephen Brannock, analyste chez PVM.

DEVICES

L'euro se stabilise face au dollar



L'euro se stabilisait face au dollar hier, reprenant son souffle après une forte poussée en fin de semaine dernière mais restant à un niveau élevé du fait d'espoirs de voir un accord politique émerger bientôt pour mettre fin à la crise en Allemagne.

L'euro valait 1,1930 dollar - après être monté à 1,1957 dollar, son niveau le plus élevé en près de deux mois et demi - contre 1,1933 dollar vendredi soir.

La monnaie unique européenne baissait face à la devise japonaise, à 132,72 yens pour un euro contre 133,08 yens vendredi soir.

Le billet vert aussi baissait face à la monnaie nipponne, à 111,26 yens pour un dollar contre 111,53 yens vendredi soir.

La semaine débutait en douceur sur le marché des changes, "après les faibles volumes et la forte volatilité de la semaine dernière" dans l'attente du retour des cambistes américains, absents jeudi et une partie de la journée vendredi en raison d'un jour férié aux Etats-Unis, a commenté James Hughes, analyste chez AxiTrader.

L'euro avait souffert en début de semaine dernière de l'échec de négociations visant à former un gouvernement de coalition en Allemagne près de deux mois après les élections, mais s'était fortement repris vendredi grâce à des espoirs de voir une solution rapide à la crise.

L'Allemagne a fait un pas vendredi vers une sortie de crise, le chef des sociaux-démocrates Martin Schulz renonçant à son opposition de principe à une alliance avec Angela Merkel pour former un gouvernement.

Sur fond d'apaisement des inquiétudes politiques liées à l'Allemagne, les cambistes scrutent cette semaine la publication de données économiques en zone euro, en particulier la confiance économique en novembre attendue mercredi et la première estimation de l'inflation, également en novembre, prévue jeudi.

"De bonnes données pourraient permettre à l'euro de se hisser de nouveau au-dessus de 1,20 dollar", a estimé Konstantinos Anthiis, analyste chez ADS Securities.

Un renforcement de l'euro raviverait les questions sur son niveau, à savoir s'il est trop élevé dans un contexte où la Banque centrale européenne (BCE) a l'intention de retarder toute hausse de ses taux d'intérêt au moins jusqu'à fin 2018, a prévenu M. Anthiis.

De son côté, le dollar restait sous pression après la publication mercredi du compte-rendu de la dernière réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed).

La livre britannique montait un peu face à la monnaie unique européenne, à 89,35 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,3351 dollar pour une livre.

La devise suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,1697 franc suisse pour un euro, et baissait un peu face à la devise américaine, à 0,9806 franc pour un dollar, après avoir atteint en début d'échanges asiatiques 0,9769 franc, son niveau le plus fort en cinq semaines.

La devise chinoise se stabilisait face au billet vert, à 6,6020 yuans pour un dollar contre 6,6018 yuans vendredi.

BATNA : 147 millions DA pour réhabiliter le chemin communal entre Kimel et T'kout

Une enveloppe financière de 147 millions DA a été mobilisée pour la réhabilitation d'un tronçon de 7,5 km du chemin communal reliant la localité de Sidi Ali dans la commune de Kimel au chef-lieu de la daïra de T'kout (Batna), a annoncé dimanche le directeur de wilaya des travaux publics, Abderrahmane Abdi. Cette opération de désenclavement sera exécutée en deux tranches dont la première portera sur un tronçon de 5 km (73 millions DA) et la seconde sur 2,5 km (74 millions DA), a indiqué le responsable.

L'opération prise en charge sur le budget de la wilaya a été décidée par le wali, Abdelkhalék Sayouda, après avoir constaté l'état de dégradation de cette route lors d'une récente inspection, selon la même source, qui a relevé que le chemin reliant Kimel à T'kout par Sidi Ali est long de 50 km dont plus de la moitié a été rénovée durant ces dernières années tandis que 24 km sont restés en état de dégradation.

La réhabilitation de cette voie se fait progressivement, a indiqué le directeur de wilaya des travaux publics, affirmant qu'une étude est en cours pour déterminer si la partie restante du tracé de cette route sera maintenue ou modifiée en raison de sa situation en zone montagneuse.

Ce chemin est la seule route donnant accès directe à la commune de Kimel située à 140 km au sud de Batna, autrement il faut passer par la commune de

Lemsara dans la wilaya de Khenchela.

SOUK AHRAS : Ouverture d'un stage de formation à la broderie électronique

Un stage de formation à la broderie électronique s'est ouvert dimanche à la maison de l'artisanat de Souk Ahras au profit de 10 artisans ayant bénéficié des dispositifs de soutien à l'emploi pour l'acquisition de machines de broderie électronique.

La formation, qui doit se poursuivre jusqu'à vendredi, est encadré par un modéliste de Constantine, Mohamed Bahri, a indiqué Mme Yasmine Kastî, chef du bureau formation à la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Depuis début 2017, des attestations de qualification professionnelle dans diverses métiers (construction, pâtisseries traditionnelles, couture, plomberie, céramique, bijouterie, chauffage central) ont été accordées à 408 jeunes candidats pour les divers dispositifs publics de soutien à l'emploi et désireux ouvrir leurs propres ateliers, a-t-il précisé.

Des stages de formation pour l'initiation à ces métiers ont été ouverts au profit des jeunes y compris ceux de l'établissement de prévention de Souk Ahras et des deux centres de valorisation des compétences de M'daourouch et Taoura, est-il indiqué.

APS

LAGHOUAT : Nouvelles opérations pour préserver et promouvoir l'environnement

Plusieurs opérations susceptibles de promouvoir les conditions de prise en charge de l'environnement ont été concrétisées dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris hier des services de la wilaya.



Ces opérations ont porté sur l'extension du centre d'enfouissement technique (CET) dans la commune de Bennacer Benchohra, l'équipement du centre de déchets inertes, l'éradication de l'ancienne décharge de la commune d'El-Kheneg avec la réalisation sur le site d'une clôture extérieure et l'équipement d'un forage, en attendant le parachèvement d'une

opération de boisement dans cette zone, a-t-on signalé.

Elles devront s'ajouter à d'autres projets retenus en faveur de la wilaya, à l'instar de la poursuite du chantier du parc citadin au niveau du centre de loisirs de Mreigha, à l'entrée Nord de la ville de Laghouat.

La direction de l'Environnement vient également de lancer une étude

de réalisation d'un plan d'aménagement urbain, dont la dernière phase sera réceptionnée prochainement.

Le secteur compte dans cette wilaya deux CET, un centre de déchets inertes à Laghouat et Aflou, ainsi que trois décharges contrôlées au niveau des communes d'Aflou, Ain-Madhi et Bellil (Hassi-R'mel), selon la même source.

TIZI-OUZOU : Décès d'une femme dans l'incendie de son domicile

Une femme est morte, dimanche, brûlée dans l'incendie de sa maison, dans la commune de Timizart à 30 km au nord-est de Tizi-Ouzou, a indiqué hier dans un communiqué, la Protection civile.

La victime âgée de 97 ans, a été retrouvée vers 13h dans une chambre d'une vieille maison en dur sise au village Alma Bwamane. Cette même pièce a été complètement



brûlée par l'incendie qui a détruit le mobilier s'y trouvant ainsi que le faux-plafond et la toiture qui se sont effondrés, a-t-on précisé de même source.

Le corps de la femme décédée a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Azazga et une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de ce drame, a-t-on ajouté.

ANNABA : Près de 70 % des entreprises créées en 2017 par la CNAC sont versées dans le bâtiment, l'agriculture et la pêche

Près de 70 % des petites entreprises, créées en 2017 dans la wilaya d'Annaba par la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), sont versées dans les domaines du bâtiment et des travaux publics (BTP), de l'agriculture et de la pêche, a-t-on appris dimanche du directeur de ce dispositif d'aide à l'emploi.

S'exprimant en marge de l'arrivée de la caravane de l'entrepreneuriat à Annaba, M. Mustapha Farhi, a indiqué que ce taux représente 300 petites entreprises, et dénote du "saut qualitatif" en matière des activités créées, précisant que 200 autres PME seront créées "avant la fin de

l'année en cours".

Activant dans les communes de Cheurfa, Eulma, Oued El Aneb et Chetaïbi, ces entreprises ont permis, en plus de l'extension des activités dédiées au bâtiment, de relancer plusieurs activités agricoles, entre autres l'élevage bovin, l'aviculture, l'apiculture, l'arboriculture et la pisciculture, a affirmé le même responsable. La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) ambitionne également d'encourager les activités productives et créatrices de richesse, a encore fait savoir M. Farhi.

Organisée au centre de divertissement scientifique de la ville d'Annaba, la caravane de l'entrepre-



neuriat accueille, informe et oriente les jeunes pour leur permettre, par le biais des dispositifs de soutien à l'emploi, de concrétiser leurs projets à partir d'une idée innovatrice.

Au cours de cette caravane, les jeunes seront

initiés aux avantages octroyés par les différents dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, a-t-on noté, signalant que ces jeunes porteurs de projets bénéficieront de l'orientation des instances d'accompagnement et de formation.

WILAYA D'ALGER: Plus de 620.000 doses de vaccin contre la rougeole et la rubéole en milieu scolaire

Plus de 620.000 doses de vaccin contre la rougeole et la rubéole ont été réservées par la Direction de la santé de la wilaya d'Alger dans le cadre du programme national de vaccination en milieu scolaire, dont le lancement est prévu le 21 décembre prochain au niveau des structures de vaccination des établissements publics de santé de proximité (EPSP), a indiqué le chef du service de la prévention au niveau de cette Direction.

La campagne concernera les élèves des cycles primaire et moyen, âgés entre 6 et 14 ans dont le nombre est estimé dans la wilaya d'Alger à 620.000 élèves, a précisé à l'APS M. Aït Touares Boujemâa, affirmant que les doses disponibles, et qui ont été réparties, après leur réception de l'Institut Pasteur d'Alger à travers les EPSP, étaient «largement suffisantes».

L'opération de vaccination en milieu scolaire touchera près de 580.000 élèves au niveau des établissements éducatifs publics et plus de 33.000 élèves d'écoles privées, a déclaré le même responsable, ajoutant que cette campagne coïncidera avec les vacances d'hiver ce qui est à même d'assurer son bon déroulement, d'autant, a-t-il dit, que tous les moyens ont été mobilisés pour sa réussite.

La campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole en milieu scolaire s'inscrit dans le cadre du programme national de l'éradication de ces deux affections conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'avis du comité technique des experts.

La campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole se déroulera au niveau des EPSP et salles de soins des établissements publics de santé, soit à travers 10 EPSP et 22 polycliniques réparties sur 57 communes et 13 circonscriptions administratives, a indiqué M. Aït Touares, soulignant que la vaccination «n'aura pas lieu au niveau des établissements scolaires».

Les préparatifs de cette campagne qui s'étalera jusqu'au 7 janvier 2018 ont été parachevés pour assurer son bon déroulement, a-t-il fait savoir, expliquant que les équipes médicales seront ren-



forcées pour aider les staffs des services de la santé scolaire qui supervisent 97 unités de dépistage et de suivi (UDS) en milieu scolaire. Plus de 200 médecins, près de 190 agents de vaccination, 54 infirmiers et infirmières et plus de 180 psychologues seront mobilisés, a-t-il ajouté. Cette campagne vise à renforcer l'immunité des élèves des cycles primaire et moyen contre la rougeole et la rubéole, leur tranche d'âge étant la plus exposée à ces deux maladies infectieuses, et ce pour éviter toutes leurs complications. Cette campagne sera menée en coordination entre les directions de la santé, de la population, de l'éducation et de la protection civile, a indiqué M. Aït Touares. Des campagnes de sensibilisation seront organisées au niveau de toutes les structures de santé de proximité pour informer et sensi-

biliser les parents d'élèves quant à l'importance de cette campagne, appelant tous les professionnels du secteur, les associations des parents d'élèves, tous les partenaires sociaux ainsi que les médias à y participer à l'effet d'assurer une protection optimale contre ces deux maladies. Vu «l'efficacité» des programmes de vaccination, aucun cas de rougeole n'a été recensé cette année à Alger, ajoute le même responsable.

Concernant le vaccin contre la grippe saisonnière pour l'année 2017/2018, M. Aït Touares a indiqué que 73.000 doses de vaccins ont été réservées à la wilaya d'Alger, ajoutant que 50.000 personnes ont déjà été vaccinées, notamment les personnes âgées de 65 ans et plus et les malades chroniques, à l'instar des cardiaques, des diabétiques outre les femmes enceintes.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ 20 affaires d'homicide volontaire élucidées en octobre 2017 par la Police judiciaire de la Sûreté nationale

Les brigades criminelles relevant de la Sûreté nationale déployées à travers le pays ont élucidé, en octobre dernier, vingt (20) affaires criminelles d'homicide volontaire qui se sont soldées par l'arrestation de 34 suspects, a indiqué lundi un communiqué de la Direction

générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les investigations menées par la police judiciaire avec l'aide des brigades de la police scientifique et technique se sont soldées par l'élucidation de 20 crimes, la plupart commis avec des armes blanches, et l'arrestation de 34 suspects

dont 20 auteurs principaux et 14 complices. Les mis en cause ont été déférés devant les procureurs de la République territorialement compétents, ajoute le communiqué.

«Les bagarres et les provocations (13 cas), soit 65% du nombre total des crimes,

les conflits familiaux, les affaires de meurs et de vol (35%)», sont à l'origine de ces homicides volontaires, précise la même source.

Ces affaires ont été élucidées sur la base de preuves scientifiques notamment l'analyse des empreintes relevées sur les lieux du crime.

MILA : Une caravane médico-chirurgicale du CHU de Douera entame ses activités à Ferdjioûa

Une caravane médico-chirurgicale du centre hospitalo-universitaire de la commune de Douera (Alger) a entamé dimanche ses activités à l'hôpital «Mohamed Medahi» de la ville de Ferdjioûa.

Inscrite dans le cadre d'une opération de jumelage avec les hôpitaux de la wilaya de Mila, cette initiative, la troisième du genre depuis plusieurs mois, se poursuivra jusqu'au 1er décembre prochain, a indiqué le président de l'antenne locale de

l'Union médicale algérienne, Dr Khalel Saïd.

Il a également précisé que cette caravane est constituée de 16 spécialistes qui prévoient d'effectuer 80 interventions chirurgicales durant cette période.

Issus de plusieurs wilayas du pays, 10 patients seront opérés ce dimanche, a informé le responsable, qui a souligné que la plupart de ces opérations sont compliquées.

En plus des sessions de formations

en réanimation et anesthésie, destinées aux aides soignants de l'hôpital de Ferdjioûa, des consultations médicales seront également assurées par cette équipe médicale du CHU de la commune de Douera.

Il est à noter que cette initiative est organisée par la Direction de la santé et de la population (DSP), en collaboration avec plusieurs hôpitaux de la wilaya, un hôtel privé à Ferdjioûa ainsi que d'autres partenaires.

PROTECTION CIVILE 2400 interventions en 24h

Durant la période du 26 au 27 novembre 2017 arrêté ce matin à 08 heures (les dernières 24 heures) les unités de la protection civile ont enregistré 2400 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 04 accidents ayant causé 04 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 09 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Bordj Bou-Ar-Ridj avec (02) personnes décédées et 02 autres blessées suite à une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule léger survenue sur l'autoroute Est-Ouest commune d'El Mehiri. A noter, l'intervention des secours de la protection civile durant la même période pour l'extinction de 03 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Oran, Tizi Ouzou et M'sila ayant causé 02 personnes décédées carbonisées, le premier cas au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou il s'agit d'une vieille femme âgée de 97 ans décédée carbonisée suite à un incendie déclaré à l'intérieur d'une habitation au village Alma Bamane commune de Timizart, la dépouille de la victime a été évacuée vers l'hôpital d'Azaga, le deuxième cas au niveau de la wilaya de M'sila, il s'agit d'une personne de sexe masculin âgé de 60 ans décédé carbonisé suite à un incendie déclaré à l'intérieur d'une baraque au lieu dit Oum Laadjoul commune de Zarzour, le corps de la victime a été évacué vers l'hôpital local

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 4 morts et 9 blessés en 24 heures

Quatre (4) personnes sont mortes et 9 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bou-Ar-Ridj avec 2 personnes décédées et 2 autres blessées suite à une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule léger survenue sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune d'El Mehiri.

Par ailleurs, les unités de secours de la Protection civile sont intervenues, durant la même période, pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers qui ont causé le décès de deux personnes, l'une à Tizi Ouzou et l'autre à M'sila.

JAPON-CORÉE DU NORD Dix marins retrouvés morts sur les côtes japonaises



Les restes de dix corps ont été retrouvés dimanche sur la côte nord-ouest du Japon, face à la Corée du Nord, près des débris d'une embarcation ayant fait naufrage, ont indiqué lundi des sources policières. "Les restes de deux corps avaient été découverts dimanche sur les rivages d'une île en face de la ville de Niigata, à proximité d'un bateau en bois semblant provenir de la Corée du Nord", a indiqué un officier de police local interrogé par la presse. Les corps, en état de décomposition avancée, n'ont pu être identifiés. Cependant plusieurs indices laissent à penser qu'il s'agissait de pêcheurs de Corée du Nord, notamment des boîtes de tabac du pays re-

trouvées près de l'un des cadavres et les inscriptions en coréen visibles sur des gilets de sauvetage et sur la proue de l'épave, a précisé l'officier de police.

Plus au nord, dans la préfecture d'Akita, les gardes-côtes nippons ont découvert lundi huit autres corps décomposés dans l'épave d'un bateau en bois, qui avait été repéré vendredi au large des côtes japonaises mais n'avait pu être accosté en raison d'une mer démontée.

Vendredi dernier, 8 marins d'origine nord-coréenne ont été retrouvés sains et saufs à Yurihonjo, dans le sud de la préfecture d'Akita, après avoir dérivé en raison de problèmes mécaniques de leur bateau.

BALI: Des milliers d'habitants fuient la menace du volcan Agung



Des dizaines de milliers d'habitants de l'île indonésienne de Bali ont fui leurs maisons en raison d'un risque imminent d'éruption majeure du Mont Agung, volcan qui gronde depuis plusieurs jours et libère un impressionnant panache de fumée grise.

Si 40.000 personnes sont déjà parties, les autorités, qui ont relevé au maximum le niveau d'alerte lundi, estiment qu'un total de 100.000 habitants pourraient devoir s'éloigner. L'aéroport international de l'île a dû fermer, ce qui devrait avoir un impact sur les voyages de dizaines de milliers de personnes.

«Le niveau d'alerte pour le volcan a été porté au plus haut», a déclaré un haut responsable du centre national de volcanologie d'Indonésie, Gede Suandika. Le Mont Agung, dont la dernière éruption en 1963 avait

fait 1.600 morts, émettait lundi une colonne de fumée grise s'élevant à plus de 3.000 mètres dans les airs. «Des secousses permanentes sont ressenties», a-t-il ajouté.

La zone d'exclusion autour du volcan, situé à 75 km de la station balnéaire touristique de Kuta, a été élargie à 10 km et les habitants vivant à l'intérieur de cette zone ont été priés d'évacuer.

«Les projections continues de cendres sont parfois accompagnées par des éruptions explosives et un faible grondement sonore», a indiqué dans un communiqué le Bureau national de gestion des catastrophes.

«Les lueurs de feu sont de plus en plus visibles la nuit. Ceci indique que les conditions d'une éruption plus forte imminente sont réunies», a-t-il ajouté.

APS

CHINE

Shenzhen, une smart-ville chinoise plongée dans l'univers numérique

Villes intelligentes, Internet des objets, nouvelles mobilités et services industriels connectés sont autant de concepts qui sont devenus une réalité en Chine notamment dans des mégapoles comme Shenzhen, où une importante industrie s'est développée afin de répondre à l'évolution des citoyens, des institutions et des entreprises, tant aux plans économique, social qu'environnemental.



Considérée comme l'"usine du monde" en matière des technologies des télécommunications et de l'industrie du numérique, Shenzhen enregistre ces dernières années l'installation d'un grand nombre d'entreprises spécialisées dans les technologies de l'information et la communication, tels les constructeurs Huawei Technologies et ZTE ainsi que le fournisseur de service internet Tencent, ou encore le groupe taïwanais Foxconn, plus grand fabricant mondial de composants électroniques.

Shenzhen, une ville de 15 millions d'habitants qui n'était qu'un village de pêcheurs il y a moins de 30 ans, est devenue une mégapole, où se côtoient gratte-ciels, autoroutes aériennes et immenses usines interconnectées.

Considérée comme un exemple phare d'une ville intelligente ou smart-city, Shenzhen dispose ainsi d'un réseau fixe en fibre optique et d'un autre mobile reliant entre eux l'ensemble des foyers, institutions et entreprises publiques et privées.

Ce réseau permet la gestion numérique de l'environnement, par exemple, l'évaluation et la gestion de la qualité de l'air, la gestion de la distribution d'eau et d'électricité ainsi que du transport en commun.

La gestion intelligente des secteurs de la santé ou smart-santé, des collectivités locales, de l'éducation et de la sécurité routière entre autres s'effectue à Shenzhen à partir de plateformes étatiques ou privées reliées à d'immenses data-center dotées de capacités de stockages presque infinies.

La ville digitalisée de Shenzhen, où la grande majorité des habitants possède un Smartphone, est dotée de milliers de points Wi-Fi installés au niveau des artères de cette mégapole, ce qui permet aux citoyens d'accéder partout à l'internet.

Des applications chinoises

comme le smart-parking (gestion intelligente des parkings), le co-voiturage numérique, la gestion informatisée des transports publics, de l'énergie renouvelable, du traitement des déchets ainsi que des applications permettant l'accès à l'administration en ligne sont proposées aux citoyens.

Cartes de crédit virtuelles

De plus, il n'est plus besoin d'avoir une carte de crédit physique ou de l'argent liquide dans ses poches, des applications grand public ont été également créées pour gérer le quotidien des Chinois, tels que WeChat, qui

permet depuis un Smartphone de faire des achats en ligne, réserver un billet d'avion, commander une pizza, payer une course de taxi, un ticket de métro, de stade ou de musée sans se déplacer et de transférer de l'argent d'un compte à un autre et tout cela grâce à une carte de crédit virtuelle. Elle permet aussi de chatter et d'envoyer des mini messages vocaux que l'on utilise comme un talkie-walkie.

En l'espace de quelques années, WeChat a été adoptée par des centaines de millions de personnes en Chine, a expliqué à l'APS un responsable d'une des entreprises ayant contribué au développement de ces solutions, au déploiement d'équipements et à la mise en place du vaste réseau en fibre optique de la ville de Shenzhen.

Il s'agit de M. Tian Jia, directeur des relations publiques de Huawei Technologies, qui a organisé en collaboration avec Algérie Télécom, une visite d'information pour une douzaine de journalistes de la presse algérienne dans les installations de Huawei situées au niveau de la zone économique spéciale de Shenzhen et à Pékin.

Huawei Campus, qui regroupe les centres de développement et de production des solutions industrielles, l'Université Huawei

pour la formation et les études, les data centres et surtout le Huawei Exécutive Briefing Center, où sont données les principales présentations pour les partenaires et les médias étrangers ont ainsi été visités de même que l'usine de fabrication des Smartphones et tablettes qui produit mensuellement plus de 1,3 million d'unités tous modèles confondus.

Une visite a été également effectuée au centre étatique d'information (où une plateforme web interconnecte l'ensemble des institutions publiques) ainsi qu'à l'université Tsinghua de Pékin (d'une superficie de 3,3 km² et d'une capacité d'accueil de 100.000 personnes), dotée de 620 caméras de surveillance d'une qualité d'image de 1080 pixels (Full HD).

L'entreprise Huawei, qui fournit des solutions numériques en terminaux, réseaux et cloud, aux opérateurs, entreprises et consommateurs dans 170 pays dont l'Algérie où elle est présente depuis 2005, développe des solutions numériques notamment aux services de sécurité, aux secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi qu'au domaine audiovisuel. La délégation de journalistes algériens a, dans ce cadre, visité le siège d'une chaîne de télévision ultramoderne (Phoenix TV).

M. Tian Jia a expliqué que l'entreprise Huawei conçoit des équipements de télécommunications et accompagne les opérateurs dans la migration de leurs infrastructures réseaux vers des technologies plus récentes 4G (LTE) et bientôt la 5G. C'est dans ce sens qu'Algérie Télécom a exprimé son intérêt à renforcer davantage son partenariat avec l'opérateur chinois afin de garantir un meilleur service pour ses clients en Algérie, selon le responsable de la communication d'Algérie Télécom, Abderrahouf Hamouche.

EXPLOSION DANS L'EST DE LA CHINE : La piste de la fuite de gaz écartée



Les enquêteurs ont écarté la possibilité qu'une fuite dans un tuyau de gaz soit à l'origine d'une explosion survenue dimanche qui a fait deux morts dans la province du Zhejiang, dans l'est de la Chine, ont confirmé les autorités locales. Deux personnes ont été tuées, 19 autres blessées, dont quatre grièvement, et deux autres sont portées disparues suite à l'explosion qui a eu lieu sur l'emplacement d'une usine démolie le 26 novembre à 08h50, dans l'arrondissement de Jiangbei de la ville de Ningbo.

Cinq pompiers ont découvert un trou sur le sol, qui est consi-

déré comme le point de source de l'explosion. Des villageois ont fait savoir qu'il y avait auparavant des toilettes à cet endroit. Il est confirmé qu'il s'agissait d'une fosse septique, selon l'enquête. La zone de l'incident n'est pas habitée, et les quartiers résidentiels situés à proximité ont été affectés. Certains logements ont été endommagés.

Deux points de relocalisation provisoire, avec des couvertures, des aliments et des médicaments, ont été mis en place pour les habitants affectés.

Une enquête sur l'origine précise de l'explosion est en cours.

ALLEMAGNE: Un homme fauche des piétons devant une discothèque, 6 blessés

Un homme de 29 ans a fauché dimanche des piétons avec sa voiture devant une discothèque de Cuxhaven, dans le nord de l'Allemagne, faisant 6 blessés, a annoncé la police qui indique qu'une dispute pourrait être la cause de son acte. La voiture est ensuite entrée en collision avec une borne environ 300 mètres plus loin, et son conducteur a été retenu par des témoins jusqu'à l'arrivée de la police, ont indiqué des médias. «L'enquête montre qu'une dispute à l'intérieur ou à l'extérieur de la

boîte de nuit à Cuxhaven pourrait être la cause de l'incident», a indiqué la police locale dans un communiqué, citant des témoins. «Une motivation politique peut être exclue à ce stade», a-t-elle ajouté. Sur Twitter, la police d'Oldenburg indique que le conducteur «vient probablement de Syrie».

Les blessés sont tous de nationalité allemande et sont âgés de 19 à 29 ans. Cinq d'entre eux sont déjà sortis de l'hôpital. L'état du sixième n'est pas critique.

AUSTRALIE : Une femme meurt frappée par la foudre à Melbourne



Une jeune femme d'une vingtaine d'années a trouvé la mort, samedi soir, dans le parc de Chirnside à Melbourne (sud-est de l'Australie), après avoir été frappée par la foudre, a rapporté la presse locale. Un jeune homme, qui l'accompagnait, a été également blessé par la foudre, mais les services d'urgence estiment que sa vie n'est pas en danger à ce stade. Plus tôt cette

semaine, un employé à l'hippodrome Northam Race Club en Australie-Occidentale est décédé après que la foudre se soit abattue sur lui. L'homme âgé de 57 ans, était en train de travailler au club lorsqu'il a été frappé par la foudre. Victime d'une crise cardiaque et de blessures internes, il a été transporté à l'hôpital Royal Perth, où il est décédé mercredi soir.

USA: Contraints par la justice, les cigarettiers diffusent des spots anti-tabac

La majorité des grands cigarettiers américains commencent à diffuser ce dimanche dans les journaux et à la télévision une série de spots mettant en garde contre les dangers du tabac et ce conformément à une décision de justice qui remonte à onze ans. En novembre 2006, une cour fédérale avait conclu que les cigarettiers se sont entendus pour mentir et tromper le public sur les méfaits du tabagisme sur la santé. La justice avait alors ordonné que ces groupes comme R.J. Reynolds et Philip Morris, diffusent à la télévision et dans la presse écrite des spots pour «corriger leurs mensonges». Après ce jugement, les cigarettiers avaient fait appel pour modifier certains détails dans le texte, réussissant à retarder pendant plus de dix ans la diffusion des corrections à leurs déclarations erronées. Ce délai leur a aussi permis d'éviter la diffusion dans les réseaux sociaux que les jeunes utilisent le plus aujourd'hui, mais qui étaient alors moins étendus et pas inclus dans le jugement. Les cigarettiers doivent payer pour une pleine page dans le premier cahier des 50 principaux quotidiens nationaux comme le Washington Post ou le New York Times pour une diffusion le dimanche et ce à cinq reprises pendant un an. Ils devront également acheter un total de 260 spots télévisés auprès des grands réseaux comme ABC, CBS et NBC qui seront diffusés à plusieurs reprises également sur une période de douze mois. Les spots présentent le bilan du tabagisme de manière sobre: «Fumer tue en moyenne 1.200 Américains par jour et le tabagisme fait plus de morts annuellement que les meurtres, le sida, les suicides, la drogue, les accidents de la route et l'alcool réunis», peut-on lire notamment. Le tabagisme reste la principale cause de mortalité et de maladies évitables aux Etats-Unis. Il est encore responsable de 480.000 décès par an, même si le taux des fumeurs a très fortement diminué, tombant à 15% des adultes en 2015, le plus bas jamais enregistré, selon les Centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC). En comparaison, 42% des Américains adultes fumaient au milieu des années 1960. Ce fort recul est surtout attribué aux taxes sur les cigarettes, aux campagnes anti-tabac par notamment par les agences fédérales ainsi qu'aux restrictions limitant les publicités visant les jeunes. En outre, le tabac est désormais réglementé par l'Agence des produits alimentaires et des médicaments (FDA) qui cherche à limiter l'usage de la nicotine et de ses effets d'accoutumance. Malgré cela les cigarettiers dépensent encore 8 milliards de dollars par an pour promouvoir leurs produits. Le jugement de 2006 a résulté d'une poursuite intentée en 1999 par le département de la Justice pour recouvrer une partie des milliards de dollars dépensés par l'Etat fédéral pour traiter des maladies, comme le cancer du poumon, résultant du tabagisme.

APS

BRUXELLES: Violences et dégradations après une manifestation contre l'esclavage en Libye



Une cinquantaine de personnes ont été interpellées samedi après-midi dans un quartier commerçant de Bruxelles après qu'un groupe de personnes échappé d'une manifestation a dégradé des commerces et s'en est pris aux forces de l'ordre, selon la police.

Selon un bilan publié à 19H30 (18H30 GMT) sur Twitter par la police bruxelloise, «50 personnes (ont été) arrêtées et (il n'y a) pas de blessés à déplorer». Selon la chaîne RTBF, il s'agit de jeunes entre 15 et 18 ans.

Les incidents se sont déclarés près de la place Louise non loin du centre de la capitale, dans un quartier très fréquenté un samedi après-midi, a expliqué à l'AFP Ilse Van de Keere, porte-parole de la police bruxelloise. En fin d'après-midi, un groupe d'une trentaine de personnes «a quitté une manifestation contre l'esclavage en Libye» qui se tenait à quelques dizaines de mètres et ils «se sont cagoulés» avant de s'attaquer à deux magasins, qui ont enregistré quelques dégradations, selon des images parues dans les médias belges. Une voiture de police a égale-

ment été prise pour cible et il y a eu des jets de projectiles, a précisé Mme Van de Keere.

Un important dispositif de police a été déployé et le calme est revenu en début de soirée. Samedi, le ministre belge de l'Intérieur, Jan Jambon, a réagi sur Twitter: «A Bruxelles, des fauteurs de trouble se comportent une fois de plus de manière inacceptable. Le centre de crise suit la situation de très près avec la police».

Dans un second message, il a précisé que les forces de l'ordre avaient «pour ordre de stopper les pillages et d'arrêter un maximum de personnes». «Tolérance zéro. La police fédérale est en renfort», a-t-il ajouté. Le bourgmestre (maire) socialiste de Bruxelles, Philippe Close, a lui aussi dénoncé le «comportement inacceptable d'une trentaine d'individus qui ont sali la manifestation contre l'esclavage». Le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V, chrétiens-démocrates), a également réagi sur Twitter: «Une manifestation pacifique contre la violence (ne peut) pas être perturbée par de la violence».

FRANCE: Une fusillade entre migrants afghans fait cinq blessés à Calais

Cinq migrants ont été blessés samedi à Calais, dans le nord de la France, lors d'un échange de tirs entre deux groupes d'Afghans, ont indiqué des sources concordantes.

Au cours «d'une rixe entre Afghans, il y a eu utilisation d'armes à feu», vers 18H00 près des locaux du Secours catholique situés loin du centre-ville de Calais, a rapporté une source préfectorale citée par les médias. «Généralement les armes sont entre les mains des passeurs, donc on peut penser que ce sont eux qui sont impliqués», a-t-elle ajouté.

«Un échange de coups de feu et des protagonistes de nationalité afghanes: on imagine volontiers un règlement de compte entre passeurs, même si ça reste à confirmer», a abondé le parquet de Boulogne-sur-Mer.

Les forces de l'ordre, intervenues rapidement, ont sécurisé le secteur et restauré «une ambiance calme», selon la préfecture.



Parmi les cinq migrants blessés, un Afghane touché à l'abdomen a été évacué par hélicoptère au Centre hospitalier de Lille.

Depuis le démantèlement il y a un an de la «Jungle», le gigantesque bidonville de 7.000 migrants de Calais, des centaines de migrants sont revenus sur le territoire de cette ville portuaire située à l'entrée du tunnel sous la Manche, espérant gagner l'Angleterre. Leurs conditions de vie ont été dénoncées de nombreuses fois ces derniers mois par des ONG.

LES FIBRES, BONNES POUR NOTRE TRANSIT

Les fibres sont des éléments essentiels de notre alimentation car elles nous permettent d'avoir un bon transit. Mais savez-vous en quelle quantité les consommer ?

Par définition, les fibres sont des substances d'origine végétale qui ne sont ni digérées, ni absorbées par notre tube digestif. Toutefois, notre flore intestinale, en les dégradant, nous permet d'absorber les glucides de façon variable et partielle, et d'augmenter la participation à hauteur de 2 cal/g à notre apport énergétique.

Outre leurs effets sur notre transit, elles permettraient aussi de réduire nos apports énergétiques de 5 à 10 % (effet rassasiant des fibres), de diminuer notre taux de cholestérol total de 10 à 15 % (mais il en faut en grande quantité) et de limiter l'augmentation de la glycémie (taux de sucre dans le sang) après un repas. En ralentissant la digestion et l'absorption du sucre, les fibres solubles nous aident à combattre les fringales. Certains minéraux comme le calcium ou le phosphore sont moins bien absorbés si l'alimentation est trop riche en fibres. Attention donc si vous avez des carences en minéraux (magnésium, calcium...) ou si vous consommez beaucoup de fibres raffinées (comme le son par exemple) pour booster votre transit par exemple : veillez à enrichir votre alimentation en sources de minéraux (légumes secs et légumes verts notamment) et buvez suffisamment car, sinon, au lieu de faciliter le transit, elles formeront un bouchon. Enfin, les fibres préviennent l'apparition de certains cancers.

Les fibres solubles et insolubles sont différentes.

Les premières sont dites solubles parce qu'elles se dissolvent dans l'eau. Dans l'intestin, elles font gonfler le bol intestinal en lui donnant une consistance visqueuse qui facilite le transit intestinal. On les trouve dans l'avoine, l'orge, les fruits secs (pruneaux, dattes, figues...), les fruits frais (goûtes, framboises, mûres, poires et pommes avec la peau...), les légumes frais (choux de Bruxelles, céleri-rave, brocoli, cerfeuil...) et secs (haricots rouges, pois chiches, lentilles...).

Les secondes, dites insolubles, absorbent de grandes quantités d'eau et augmentent le poids des selles, leur teneur en eau et leur plasticité. Elles luttent ainsi contre la constipation, à condition de bien boire. On les trouve dans le son de blé, les céréales complètes, le pain complet...

Comment combler nos besoins journaliers en fibres ?

25 à 30 g c'est la quantité de fibres qu'un adulte devrait consommer chaque jour selon les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS), alors que la plupart des femmes et des hommes en absorbent moitié moins au quotidien.

Nos besoins journaliers en fibre sont



comblés à 40 % avec un bol de 40 g de céréales All Bran, à 50 % avec 6 tranches (160 g) de pain complet ou 400 g de petits

pois cuits, et à 25 % avec 2 à 3 pruneaux secs ou 300 g de brocolis ou 100 g de framboises.

L'INDICE GLYCÉMIQUE EFFICACE POUR LE MAINTIEN DU POIDS

Pour perdre du poids ou maintenir un poids de forme, passez à un régime à index glycémique faible, conseille une publication de l'Université américaine Harvard.

A quelques jours de Noël, on vous conseille de vous intéresser à l'index glycémique des aliments que vous mangez pour ne pas faire un régime en janvier ! D'après l'édition de décembre du très sérieux Harvard Women's Health Watch, ou Observatoire de la santé des femmes de l'école de médecine d'Harvard (Etats-Unis), faire attention à l'indice glycémique (IG) des aliments que l'on mange est un bon moyen de perdre du poids et de maintenir un poids de forme par la suite.

« Au cours des 30 dernières années, les chercheurs ont constaté que le secret du contrôle du poids ne tenait pas dans la réduction des graisses, mais dans la réduction de la quantité de carbohydrates raffinés (ou glucides raffinés) que vous mangez, en d'autres termes, en choisissant des aliments à index glycémique faible, » peut-on lire dans le rapport. « En outre, les preuves s'accumulent quant au bénéfice d'un régime à faible indice glycémique sur le risque de diabète, de maladies cardiaques et de cancer ».

Le Docteur Ludwig, directeur du New Balance Obesity Prevention Center, a réussi à l'aide de son équipe de chercheurs, à expliquer pourquoi le régime à faible indice glycémique facilitait la perte de poids



le maintien du poids dans la durée.

En 2012, l'équipe a observé qu'après une perte 10 à 15 % du poids de base, les personnes suivant un régime à faible IG brûlaient plus de calories que les personnes suivant un régime à IG élevé. Puis, en 2013, ils ont comparé les effets de repas à IG élevé et faible ayant le même nombre de calories, quatre heures après qu'ils aient été ingérés. Les scientifiques ont ainsi constaté que les personnes ayant mangé le repas à IG élevé avaient un taux de sucre dans le sang plus faible et avaient plus faim que les

autres. Ces mêmes personnes avaient également une plus forte activité de la zone cérébrale liée à l'envie, au désir insatiable, à la récompense et à la boulimie.

Une sensation de faim plus tardive

« L'indice glycémique est la meilleure mesure que nous ayons aujourd'hui pour attester de la rapidité de la digestion des carbohydrates en glucose » a souligné le Dr Ludwig. Lorsque l'on mange un repas à IG élevé, le sucre (ou glucose) issu de la nour-

riture est vite disponible, dès qu'il passe de l'estomac aux intestins.

Si ce sucre nous fait nous sentir plein d'énergie lorsqu'il arrive dans le sang, cet effet ne dure pas. Et pour métaboliser le sucre du sang, le corps va réagir en augmentant la production d'insuline, qui va rapidement avoir raison du fort taux de glucose sanguin. Son suit alors une sensation d'épuisement qui peut être accompagnée d'une hypoglycémie, qui poussera à manger de nouveau.

A l'inverse, lorsque l'on mange des aliments à IG faible, le corps met plus de temps à les digérer, et à séparer le sucre des autres composants. Le taux de glucose augmente lentement dans le sang, et l'insuline est libérée progressivement. Résultat : vous êtes rassasié plus longtemps, ce qui vous dissuade de remanger dans l'inmédiate.

L'indice glycémique est compris entre 0 et 100 : un IG faible se situe entre 1 et 55, un IG modéré entre 56 et 69, et un IG élevé entre 70 et 100. Dans l'idéal, un régime à indice glycémique faible est exempt de riz blanc, de farine blanche (préférez les céréales complètes), de pain blanc et de pomme de terre par exemple. La patate douce ou le quinoa sont de bonnes alternatives à indices glycémiques plus faibles. Les fruits entiers sont à préférer aux jus de fruits, qui libèrent le sucre qu'ils contiennent.

Etats-Unis : un test génétique autorisé pour dépister une maladie rare

Ce jeudi 19 février, les autorités américaines ont autorisé la commercialisation d'un test ADN, qui permet à son utilisateur de s'assurer que ses enfants n'ont pas une maladie rare.

C'est une première aux Etats-Unis. Un test génétique à visée sanitaire vient d'être commercialisé jeudi 19 février. Il sert essentiellement aux parents qui cherchent à déceler une maladie rare chez leurs enfants. Le kit est développé par le groupe 23andme (dont le géant Google est l'un des investisseurs) et avait été interdit en novembre 2013 par l'agence américaine des médicaments (FDA). A l'époque, la FDA avait estimé qu'un tel produit, basé sur un échantillon de salive et censé informer sur les éventualités de diabète et de cancer du sein, risquait de pousser ses utilisateurs à entreprendre des traitements infondés. A l'inverse, la FDA s'inquiétait de voir la population ignorer un vrai risque en cas de résultat négatif du test.

Finalement, la FDA a accepté la commercialisation d'un premier test ADN à visée sanitaire, les kits à visée généalogique étant depuis longtemps autorisés aux Etats-Unis. Toutefois cette mesure reste limitée : puisque le test en question ne vise pas à évaluer le risque de maladie de l'utilisateur lui-même mais de ses enfants, et ne dépiste qu'une maladie rare : le syndrome de Bloom.

Cette affection d'origine génétique et héréditaire se caractérise par un retard de croissance pré et post-natal ainsi que par des rougeurs localisées lors d'expositions au soleil. Par ailleurs, elle augmente énormément les risques de cancer.

« La FDA considère que, dans de nombreuses circonstances, le client n'a pas besoin de passer par un professionnel de santé pour accéder directement aux informations personnelles sur son génome » a estimé Alberto Gutierrez, un responsable de la FDA cité dans un communiqué. Dans ce sens, « ces tests sont en mesure de renseigner les utilisateurs sur d'éventuelles mutations de leurs gènes, susceptibles d'être transmises à leurs enfants », a-t-il ajouté pour expliquer cette décision.

En France, aucun test de ce genre n'est encore autorisé. Le code civil reconnaît le droit aux particuliers d'effectuer un test de paternité ou tout autre test ADN dans trois cas précis : dans le cadre d'une procédure judiciaire, à des fins médicales ou de recherche scientifique, ou encore pour établir l'identité de personnes décédées lorsqu'elle est inconnue.

Infographic.com

CONSERVES, SURGELÉS ILS NE SONT PAS LES ENNEMIS D'UNE ALIMENTATION SANTÉ

Le soir en rentrant du travail, lorsque l'on n'a pas le temps... Les conserves, surgelés, plats cuisinés et autres nous sont d'une grande utilité. Bon en goût et facile à préparer, nous sommes nombreux à y succomber. Sont-ils mauvais pour notre équilibre alimentaire ?

Non, à condition de choisir des produits bruts, autrement dit les moins cuisinés possible. Ainsi, il est toujours préférable d'acheter une conserve (ou un sachet surgelé) de haricots verts et de les poêler soi-même avec un filet d'huile d'olive, plutôt que d'opter pour une version toute prête type « poêlée du terroir » surgelée ou « haricots à la méridionale » sous vide, qui comporte déjà un ajout de matières grasses, d'épaississants, parfois de sucre. Privilégiez donc les conserves au naturel (légumes, thon...), les sachets de légumes surgelés, les soupes surgelées ou en brique (à condition que la part des matières grasses ne dépasse pas 5 g de lipides/100 g de produit), les viandes, volailles et poisson nous cuisinés (type filet de saumon, escalope de dinde...).

Attention aux plats cuisinés du commerce !

Qu'ils soient allégés ou non, certains plats cuisinés demeurent trop gras. Voilà pourquoi il faut toujours examiner leur composition nutritionnelle.

Récolents : pâtes en sauce, riz assaisonné, pommes dauphine... La teneur en graisse ne doit pas dépasser 5 % du produit.

Viandes et poissons : boulettes de viande, poisson à la bordelaise... Vezillez à ce que le produit contienne plus de protéines que de lipides.

Mets très élaborés : pizza, chili con carne, paella... La quantité de matières grasses ne doit pas dépasser 15-18 g et le produit doit contenir au moins 20 g de protéines pour une portion de 300-400 g.

Pourquoi les éviter ?

Parce qu'ils ne sont pas toujours de bonne qualité, mais aussi parce que vous ne savez pas forcément ce qu'il y a dedans. Pas même dans les produits de marque d'ailleurs, si on en



croit la récente affaire de la viande de cheval. D'autant que certains cumulent les mauvais points : huile de palme et autres graisses à éviter, additifs divers, manque de fibres et de nutriments protecteurs et mineur, protéines de médiocre qualité et en quantité souvent faible... Il est presque impossible de perdre du poids sans faire la cuisine soi-même. Plus on s'éloigne de l'aliment simple, naturel, plus il est compliqué de maîtriser ce qu'on avale. En revanche, personne ne vous empêche de faire appel aux légumes, viandes et autres poissons surgelés, du moment qu'ils sont naturels.

Les allégations santé ne sont pas si fiables

De l'eau plus riche en calcium pour « renforcer vos os », des yaourts riches en probiotiques pour « améliorer votre transit », des

céréales au taux de fer « qui rend plus fort »... Ces produits enrichis remplacent désormais l'eau de source ou le simple yaourt en tête de gondole. L'industrie agroalimentaire s'est trouvée à mission de choix : combler nos carences à grand renfort de vitamines, d'oméga 3 ou de magnésium. Et pourtant... « C'est prouvé, martèle le nutritionniste Jean-Michel Cohen », une femme ou un homme qui ont une alimentation variée et absorbent respectivement 200 et 1 400 cal par jour ne souffrent d'aucune carence. La plupart des produits issus de la super food n'ont donc pas lieu d'être. Avec une demi-cuillerée à café d'huile de colza par jour, on répond à tous nos besoins en oméga 3. C'est dire à quel point se gaver d'œufs aux oméga 3 est une erreur. Les allégations santé ne font qu'engendrer la confusion dans l'esprit des consommateurs. »

LES OLIGOÉLÉMENTS, À CONSOMMER RAISONNABLEMENT

On a tendance à les oublier dans notre alimentation, pourtant les oligoéléments participent au bon fonctionnement des fonctions vitales. Mais où les trouver ?

Les oligoéléments sont nécessaires aux fonctions vitales de l'organisme, mais le plus souvent en toute petite quantité, c'est pourquoi on les appelle également « éléments traces ».

L'iode

Présent dans la majorité des fruits de mer et dans le sel iodé, il permet le bon fonctionnement de la glande thyroïde.

Le zinc

Indispensable à la croissance, il joue un rôle dans le développement des fonctions cérébrales et dans les mécanismes de défense de

l'organisme contre les infections. Il se cache dans la viande, les œufs, les produits laitiers.

Le cuivre

On le trouve dans les fruits secs, le germe de blé, les abats, les crustacés et les coquillages. Il est indispensable au fonctionnement du cœur, la croissance, la solidité des os ; il facilite aussi l'absorption du fer.

Et bien d'autres

Le chrome, le fluor, le cobalt, le manganèse, le nickel, le sélénium... qui sont considérés comme essentiels à l'organisme.

Est-ce vrai qu'ils peuvent être toxiques ?

Ingrédients sous forme de compléments alimentaires et parfois fortement dosés, certains d'entre eux peuvent devenir toxiques.

C'est par exemple le cas du fluor qui, à haute dose, peut fragiliser l'émail des dents et des os, contribuer à former des dépôts de calcium dans les ligaments des articulations.

En règle générale, une alimentation équilibrée et diversifiée suffit à couvrir tous nos besoins.



CENTRAFRIQUE 2 morts dans les affrontements des groupes armés dans le nord-ouest du pays



Deux personnes ont trouvé la mort tandis que plusieurs autres ont été enlevés puis conduites en brousse par des ex-séléka, en punition à un vol de bétail proche de la bourgade centrafricaine de Pendé (extrême-nord-ouest), a annoncé dimanche une source locale.

Des cambrioleurs dont certains pensent que ce sont des éléments du mouvement rebelle «Révolution et Justice» d'Armél Sayo Ningatoum, ont volé des bétails appartenant à des bergers peuls et les ont vendus à des bouchers dans la bourgade de Pendé. En représailles, des ex-séléka ont investi la localité de Pendé.

Ils ont tué deux personnes, pris plusieurs autres en captivité, dont des autorités traditionnelles et pillé la bourgade, selon la même source. Jusque-là, les parents des victimes, dont nombreux ont fui en brousse et d'autres en direction de la ville centrafricaine de Paoua, à seulement 20 kilomètres à l'est, n'ont pas de leur nouvelle.

Pendant que la population victime de cette attaque réclame la protection, le gouvernement d'une part et la mission onusienne MINUSCA d'autre part n'ont pas fait de déclaration jusqu'ici, ont fait remarquer des observateurs locaux.

Dans la région du nord-ouest de la République centrafricaine cohabitent deux groupes rebelles, d'un côté les éléments du mouvement «Révolution et Justice» et de l'autre les ex-séléka.

SOUDAN Affrontement au Darfour, dix morts côté gouvernemental

Dix hommes d'une unité anti-insurrectionnelle soudanaise ont trouvé la mort dimanche dans un affrontement avec des éléments d'une milice au Darfour, dans l'ouest du Soudan, a annoncé l'agence de presse officielle SUNA.

Une unité des «Rapid Support Forces» (RSF, Forces de soutien rapide) est tombée dans une embuscade de miliciens fidèles à un chef local, Musa Hilal, dans l'Etat du Darfour-Nord, a indiqué SUNA.

«Un commandant des RSF et neuf autres hommes ont été tués lorsqu'ils sont tombés dans une embuscade près de Mustariaha», a déclaré l'agence officielle soudanaise.

La ville de Mustariaha est le bastion de Musa Hilal, dont les miliciens ont déjà eu ces derniers mois plusieurs accrochages avec des unités des RSF au Darfour.

L'agence SUNA n'a pas identifié les attaquants, qu'elle qualifie simplement de «hors-la-loi».

«L'accrochage a eu lieu alors que l'unité des RSF se trouvait dans la zone dans le cadre du programme gouvernemental de collecte des armes», a précisé l'agence.

Dans un communiqué, les RSF ont confirmé le bilan de dix morts dans leurs rangs.

Selon des sources tribales dans la région, les combats ont été intenses, avec usage d'armes légères et lourdes des deux côtés.

NAMIBIE Le président namibien élu chef de la SWAPO

Le président namibien, Hage Geingob, a été élu président du parti au pouvoir, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), à une très large majorité, a annoncé hier le parti. M. Geingob, qui était jusque là président par intérim de la SWAPO, a remporté 574 voix sur 766, soit 74,93% des voix, lors du 6e Congrès électoral du parti.

Selon les statuts de la SWAPO, cette élection fait automatiquement de M. Geingob le candidat du parti à l'élection présidentielle de 2019.

Pour diriger la SWAPO, le chef de l'Etat était opposé au ministre de la Jeunesse et des Sports, Jerry Ekandjo, ainsi qu'à l'ex-Premier ministre Nahas Angula.

RASD-MAURITANIE L'importance d'une coordination en matière de lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue soulignée

Le ministre d'Etat, conseiller à la présidence sahraouie, membre du secrétariat national du Front Polisario, Bechir Mustapha Sayed s'est félicité dimanche du niveau des relations de coopération entre la Mauritanie et la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), réaffirmant la détermination des deux parties à renforcer la coordination en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et le crime organisé, sous toutes ses formes, qui sont de véritables menaces pour la région.

Dans un entretien accordé à l'Agence de presse indépendante mauritanienne, le ministre a indiqué avoir relevé la satisfaction des deux parties, mauritanienne et sahraouie, quant au niveau



des relations bilatérales marquées par une confiance mutuelle et une profonde volonté à les consolider, outre les liens socio-culturels, la communauté du destin et les défis et menaces.

Il a fait état dans ce sens «d'une coopération à haut niveau avec la Mauritanie, un échange des informations et une coordination en matière de lutte contre les différentes menaces dont le trafic de drogue et les groupes criminels organisés provenant essentiellement du Maroc et qui transitent par le Sa-

hara Occidental et la Mauritanie pour inonder de drogue les marchés des pays du Sahel et d'Afrique du Nord».

Le responsable sahraoui a mis en garde contre la volonté de Rabat à «transformer les territoires mauritanien et sahraoui en terres de transit de la drogue vers l'Europe ainsi que de certains réseaux terroristes au nord Mali et même du Nigeria», insistant sur l'importance d'une coopération entre les deux pays dans ce domaine «pour endiguer ces risques et faire échouer

les plans des groupes de crime organisé qui servent l'expansion marocaine». Le ministre sahraoui a évoqué sa dernière visite en Mauritanie lors de laquelle il a rencontré le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz et nombre de responsables politiques afin de les informer des derniers développements de la question sahraouie en particulier de la visite de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Horst K?hler dans la région et de la présence de la RASD au travaux du sommet UA-UE, outre les relations et la coopération bilatérales».

M. Bechir Mustapha Sayed a dit avoir constaté «l'attachement de la Mauritanie et de son président à la souveraineté de la Mauritanie et une forte détermination à mettre un terme à toute ingérence marocaine dans les affaires mauritaniennes».

Il a fait état dans le même sens de la volonté de la Mauritanie à raffermir ses relations avec les pays voisins notamment avec l'Algérie.

TOGO Le président Gnassingbé se dit «rassuré» sur l'Etat «indivisible» de son pays

Le président Faure Gnassingbé s'est déclaré «rassuré» sur l'état «indivisible» du Togo après une visite à Sokodé, deuxième ville du pays et important foyer de tensions qui agitent le pays d'Afrique de l'Ouest depuis trois mois.

«Mes échanges avec les imams puis avec les cadres (de la ville) ont fini de me rassurer que notre pays reste indivisible», a-t-il écrit dimanche soir sur Twitter, à l'issue de sa visite dans cette ville du centre-nord Sokodé, bastion de l'opposant Tikpi Atchadam (Parti National Panafricain PNP).

«Les dégâts des violences qu'a connues cette ville naguère paisible m'attristent profondément et ne sauraient laisser aucun citoyen indifférent», a ajouté le président, critiqué pour son silence pendant de longues

semaines marquées par une crise politique et sociale. Les vagues de manifestations ont commencé en août dernier à Sokodé, avant de se propager dans le reste du pays.

Treize partis de l'opposition se sont alliés au PNP pour dénoncer un demi-siècle au pouvoir de la même famille et demander la démission du président Gnassingbé, à la tête du Togo depuis 2005.

Il a succédé à son père, le général Gnassingbé Eyadéma, qui a dirigé le pays pendant 38 ans.

Les violences ont été particulièrement importantes à Sokodé à la mi-octobre, après l'arrestation d'un imam proche du PNP, et ont fait quatre morts - deux adolescents et deux soldats lynchés par la foule. Plusieurs édifices publics, ainsi que des domiciles des cadres du parti au pouvoir

ont été saccagés et incendiés.

Les manifestations de l'opposition ont été interdites depuis ces incidents à Sokodé et dans deux autres villes du nord du pays (Bafilo et Mango).

La coalition de l'opposition qui organise des marches tous les mois a appelé à trois nouvelles journées de manifestations les 29 et 30 novembre et le 2 décembre.

Le gouvernement a promis d'organiser un référendum pour faire adopter une réforme prévoyant notamment une limitation des mandats présidentiels. Des tractations sont en cours via l'intervention de médiateurs comme le président ghanéen Nana Akufo-Addo et guinéen Alpha Condé pour organiser un dialogue politique entre pouvoir et opposition qui pourrait avoir lieu «d'ici à quelques semaines» selon Faure Gnassingbé.

ZIMBABWE: «Retour à la normale» sur le plan sécuritaire après l'intervention militaire

Les forces de sécurité zimbabwéennes ont annoncé hier un «retour à la normale» dans le pays après l'intervention militaire minime qui a provoqué la démission du président Robert Mugabe et son remplacement par l'ancien vice-président.

«Nous, les forces de défense du Zimbabwe et des services de sécurité la nation que c'est le retour à la normale dans notre pays à la suite de la prestation de serment historique du président de la République du Zimbabwe, le camarade Emmerson Dambudzo Mnangagwa» vendredi, a déclaré la porte-parole

de la police, Charity Charamba.

Le chef de l'Etat a «donné une nouvelle direction» au pays, a-t-elle ajouté à Harare lors d'une conférence de presse conjointe avec l'armée.

«Vous verrez bientôt les forces de défense zimbabwéennes et les membres de la police mener ensemble des patrouilles, notamment dans le centre-ville d'Harare», a-t-elle encore dit.

De son côté, le porte-parole des forces armées, Overson Mugwisi, a appelé «les citoyens à respecter la paix».

Les forces de sécurité «ont déjà reçu des informations selon les-

quelles des propriétés, notamment des fermes et des maisons, ont été pillées et sont occupées de façon illégale.

Il s'agit d'un comportement criminel (...) et les coupables seront poursuivis», a-t-il affirmé.

Sous la pression de l'armée, de la rue et de son propre parti, Robert Mugabe, 93 ans, a finalement renoncé au pouvoir le 21 novembre, alors que l'Assemblée nationale débattait de sa destitution.

Il a été remplacé dès vendredi par son ancien bras droit devenu rival, Emmerson Mnangagwa, âgé de 75 ans.

SYRIE

53 morts dans des bombardements dans l'est du pays (OSDH)

Au moins 53 personnes, dont 21 enfants, ont été tuées dimanche en Syrie dans des bombardements sur un village tenu par le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans l'est du pays, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Les raids aériens, menés à l'aube, ont frappé «des bâtiments résidentiels dans le village d'Al-Chafah, sur la rive est du fleuve Euphrate, dans la province de Deir Ezzor, a déclaré l'OSDH.

L'OSDH avait donné précédemment un bilan de 34 personnes tuées, dont 15 enfants.



Le bilan s'est accru après le déblaiement des débris au cours d'une longue journée d'opération de secours, a déclaré dans la soirée le chef de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

Ces raids aériens ont également fait 18 blessés, a-t-il dit.

La province de Deir Ezzor, dans l'est, est une des dernières

régions de Syrie où les terroristes de l'EI tiennent encore des territoires, après avoir été chassés de leurs principaux bastions syriens dont la ville de Raqa.

Les forces gouvernementales ont récemment réussi à reprendre à l'EI son dernier fief urbain en Syrie, la localité de Boukamal, près de la frontière.

CUBA

Décès d'Armando Hart, figure historique de la révolution cubaine

Armando Hart Davalos, figure historique de la révolution cubaine et ancien proche de Fidel Castro, est mort dimanche à l'âge de 87 ans à La Havane des suites d'une insuffisance respiratoire, ont annoncé les médias officiels.

«Le célèbre combattant révolutionnaire Armando Hart Davalos est décédé dimanche après-midi à cause d'une insuffisance respiratoire», a indiqué le site Juventud Rebelde.

Hart, qui souffrait de problèmes de santé et se déplaçait en fauteuil roulant, était avocat de profession. Il avait rallié Castro après l'assaut de la Moncada en 1953, et fait partie des cellules urbaines clandestines

du Mouvement du 26 juillet.

Fait prisonnier et torturé sous Batista, il s'était exilé jusqu'en 1959. Après l'arrivée de Fidel Castro au pouvoir, il avait pris le portefeuille de l'Education et lancé la campagne nationale d'alphabétisation en 1961. En 1965, Hart était entré au comité central du PCC et avait été élu au bureau politique, poste qu'il conservera jusqu'en 1991. En 1976, il avait pris le ministère de la Culture nouvellement créé, et avait occupé ce poste jusqu'en 1997.

Il s'était ensuite consacré à faire connaître la vie et l'œuvre de l'apôtre de l'indépendance cubaine, le poète José Martí (1853-1895).

IRAK

Les forces armées contrôlent 50% du désert

Les forces irakiennes ont «nettoyé» la moitié du désert où ils pourchassent les terroristes mais doivent se préparer à une dure bataille à Wadi Hauran, fief du groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech), a affirmé lundi un porte-parole de l'armée. «Nos unités ont nettoyé 50% de la superficie totale du désert d'environ 29.000 km².

La première phase est terminée et maintenant nos unités vont procéder au nettoyage du reste des zones désertiques», a déclaré lundi le général Yehya Rassoul, porte-parole du Commandement conjoint des opérations (JOC), cité par l'AFP. Parmi les zones qui restent à nettoyer figure le Wadi Hauran, une vallée «profonde» qui «rejoint le territoire syrien», a-t-il ajouté.

«La mission est de détruire tous les caches dans le désert et les



vallées pour sécuriser la frontière ouest de l'Irak avec la Syrie», a expliqué le général Rassoul, selon qui les gardes-frontières et l'armée irakienne pourront alors tenir la frontière. Wadi Hauran est la plus longue vallée d'Irak. Située dans la province occidentale d'Al-Anbar, elle s'étend sur 350 km depuis la frontière saoudienne jusqu'à l'Euphrate et se poursuit jusqu'aux frontières syro-jordanaises.

Elle est grande partie aux mains de Daech depuis 2014 et dans ce relief accidenté --avec des gorges pouvant atteindre 200 m de profondeur--, l'organisation terroriste a établi des positions, des caches, des dépôts d'armes et des postes de repli.

L'offensive lancée il y a quatre jours est menée par l'armée irakienne et les forces paramilitaires du Hach al-Chaabi.

POLOGNE

Un centre de la culture musulmane abritant une mosquée vandalisé à Varsovie

Le Centre de la Culture musulmane, abritant une Mosquée, à Varsovie a été vandalisé dans la nuit de dimanche à lundi, selon la police.

«Informée vers 6 heures du matin, la police a immédiatement envoyé une patrouille sur place.

Une douzaine de vitres ont été cassées et l'armature d'une grande

tente dressée dans le jardin endommagée. «On n'a pas trouvé d'inscriptions sur le bâtiment et l'affaire est traitée pour le moment à titre de dommages aux biens», a indiqué la porte-parole du commissariat du quartier d'Ochota, Edyta Wisowska, citée par l'AFP.

Le Centre de la Culture musulmane, abrite l'une des deux

mosquées de Varsovie ainsi qu'un restaurant.

A noter que des slogans xénophobes ont été lancés par plusieurs groupes nationalistes lors de la Marche de l'Indépendance, qui avait réuni à Varsovie quelque 60.000 personnes le 11 novembre à l'occasion de la fête nationale polonaise.

KOWEÏT:

Prison pour un ténor de l'opposition, trois élus et 63 dissidents

Un ténor de l'opposition koweïtienne, Moussallam al-Barrak, trois députés et 63 autres Koweïtiens ont été condamnés hier en appel à des peines allant d'un à sept ans de prison pour avoir envahi le Parlement en 2011.

Moussallam al-Barrak, un nationaliste, a éclopé de sept ans de prison ferme, tout comme les députés Walid Tabtabai et Jamaan al-Harbach.

Un autre député, Mohammed al-Matir, a été condamné à un an de prison. Les autres prévenus ont été condamnés à des peines allant d'un à sept ans d'emprisonnement.

Toutes ces personnes étaient poursuivies pour violences contre les forces de l'ordre lors de l'invasion du siège du Parlement pour demander la démission du Premier ministre de l'époque, cheikh Nasser Mohammed Al-Sabah, accusé de corruption et qui a fini par démissionner.

Toutes ces personnes avaient été acquittées par un tribunal de première instance il y a deux ans, selon un avocat de la défense, Youssef al-Harbach.

Moussallam al-Barrak avait fini le 21 avril de purger une peine de deux ans pour «insulte» à l'émir, cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah, une accusation dans une autre affaire qu'il a toujours niée. Youssef al-Harbach a indiqué avoir introduit une requête pour suspendre l'application des peines prononcées.

Il a précisé qu'il allait demander ensuite l'annulation de ces condamnations pour vice de forme en soutenant que les accusés n'ont pas bénéficié, en appel, de l'assistance d'avocats.

Pour sa part, le constitutionnaliste Mohammed al-Faili a rappelé que la justice n'avait pas besoin d'obtenir la levée de l'immunité des députés pour les juger, lorsqu'elle décide de la faire pendant les vacances parlementaires, ce qui a été le cas pour les trois élus islamistes condamnés.

Il a écarté la possibilité d'une dissolution du Parlement, soulignant que l'assemblée peut tout simplement évincer les trois députés condamnés et les remplacer en organisant des élections partielles.

Toutes les personnes condamnées font partie ou sont des sympathisants de l'opposition qui demande des réformes politiques et une lutte plus efficace contre la corruption, tout en se retenant de contester la légitimité de la famille Al-Sabah, qui gouverne le Koweït depuis 250 ans. En raison des disputes à répétition entre l'opposition et le gouvernement, le Parlement a été dissous à sept reprises depuis 2006.

BIRMANIE-BANGLADESH

Les Rohingyas continuent de fuir la Birmanie malgré l'accord de retours de réfugiés

Les Rohingyas de Birmanie continuent de fuir vers le Bangladesh malgré l'accord de retours de réfugiés signé par les deux pays la semaine dernière, ont indiqué hier des responsables.

Les deux voisins sont convenus jeudi des critères encadrant le possible retour en Birmanie de réfugiés arrivés au Bangladesh depuis octobre 2016, ce qui concerne 700.000 Rohingyas au moins, mais malgré s le jour de son annonce, au moins 3.000 Rohingyas sont malgré tout passés au Bangladesh, ont rapporté les Nations unies dans leur dernier rapport de situation sur cette crise humanitaire, l'une des plus graves de ce début de XXIe siècle. «Le nombre d'arrivées a décliné mais il ne s'est pas tari», a confirmé le lieutenant-colonel S.M. Ariful Islam des gardes-frontières du Bangladesh, cité par l'AFP.

Selon M. Islam, ses hommes ont vu entrer au moins 400 réfugiés depuis la signature de l'accord.

Près de 624.000 Rohingyas ont fui depuis fin août des violences en Birmanie considérées par l'ONU comme une épuración ethnique. On estime que plus de 200.000 autres se trouvaient déjà dans les camps de réfugiés du Bangladesh, legs de vagues de violences précédentes. La Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) s'est inquiété des termes de l'accord entre Dacca et Naypyidaw, jugeant que les conditions pour un retour «sécurisé» de Rohingyas n'étaient pas réunies en l'état. Ceux qui retourneront en Birmanie devront initialement vivre dans des abris temporaires ou des camps. Autour de 290 villages Rohingyas ont été partiellement ou totalement brûlés depuis fin août, estimait le mois dernier l'organisation Human Rights Watch en se basant sur des images satellites. Considérés comme des étrangers dans une Birmanie à 90% bouddhiste, les Rohingyas représentent la plus grande communauté apatride du monde.

Depuis que la nationalité birmane leur a été retirée en 1982, ils sont soumis à de nombreuses restrictions: ils ne peuvent pas voyager ou se marier sans autorisation, et ils n'ont accès ni au marché du travail, ni aux services publics (écoles et hôpitaux).

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI :

«Les jeunes doivent prendre exemple de l'Emir Abdelkader pour servir le pays»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a appelé, hier depuis Mascara, les jeunes à prendre exemple de l'Emir Abdelkader pour servir le pays et à contribuer à sa prospérité.

Présidant l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur les dimensions humanitaire, civilisationnelle de l'Emir Abdelkader, organisée à l'université de Mascara à l'occasion de la commémoration du 185^e anniversaire de son allégeance (moubayala), le ministre a souligné que le devoir oblige aux jeunes algériens et aux générations montantes à prendre exemple de la personnalité de l'Emir Abdelkader, fondateur de l'état algérien moderne qui a dirigé, dès son jeune âge, la lutte contre le colonisateur dès son jeune âge.

Tayeb Zitouni a ajouté que l'Emir Abdelkader a fondé l'Etat algérien moderne sur des bases et des constantes qui restent un modèle à suivre pour l'édification, le renforcement de la sécurité, de la stabilité, de la prospérité et du progrès de l'Algérie.

Le ministre a salué l'image remarquable de l'Algérie à travers le monde, léguée par l'Emir Abdelkader, qui a défendu les causes justes de l'humanité en dépit de son origine et de sa religion.

Cette image reste ancrée dans plusieurs pays et chez leurs populations, a ajouté le ministre, tout en mettant l'accent sur la détermination du pays à aller de l'avant, sur la voie du développement et des réformes initiées par le Président de la ré-



publique, M. Abdelaziz Bouteflika.

Les dernières élections locales ont été une fête de la démocratie. Elles constituent un bond dans ce parcours visant à mettre en place une démocratie participative dans le sillage de la paix et de la stabilité retrouvées, a expliqué Tayeb Zitouni, rappelant aux nouveaux élus qu'ils doivent relever les défis, atteindre le développement, servir la société en attirant l'investissement et promouvoir des initiatives pour prendre en charge des préoccupations des citoyens.

Cette journée d'étude, organisée en collaboration avec la direction de la culture

et l'université Mustapha Stambouli de Mascara, le centre national de recherche en histoire de la résistance algérienne.

Plusieurs interventions ont été présentées à cette occasion traitant notamment de l'image de l'Emir Abdelkader dans les écrits historiques étrangers et l'Emir Abdelkader et la question des prisonniers.

La célébration de ce 185^e anniversaire de l'allégeance de l'Emir Abdelkader s'est poursuivie par une visite aux sites historiques liés au fondateur de l'Etat algérien moderne, outre une cérémonie au site Dardara, à Ghriiss, où a eu lieu la première allégeance de l'Emir, le 27 novembre 1832.

KHENCHELA : Lancement «avant fin 2017» de la réhabilitation de 9 cimetières de chouhada et 4 centres de torture

Une opération portant réhabilitation de 9 cimetières de chouhada et 4 centres de torture lors de la guerre de Libération nationale, sera lancée «avant la fin de l'année 2017» dans la wilaya de Khenchela, a indiqué dimanche à l'APS le directeur local des moudjahidine Houcine Khelladi. Cette action d'aménagement touchera des cimetières de plusieurs communes de la wilaya en plus de 3 sites historiques, a précisé le même responsable, soulignant que la réalisation de ce projet a nécessité la mise en place d'un montant financier global de 25 millions DA. Il est également prévu le lancement, durant la même période, d'une opération de mise à niveau de 4 centres de torture, remontant à la période coloniale, a affirmé M. Khelladi.

L'opération de réhabilitation de ces centres, considérés comme des repères historiques relevant des communes d'El Ouedja, d'Ain Touila, d'El Mahmal et de Khirane, a mobilisé une enveloppe financière estimée à 40 millions DA. Un hammam relevant du centre de repos des moudjahidine, implanté dans la zone de Hammam Salhine, dans la commune d'El Hamma, est en cours de construction dont le taux d'avancement des travaux a atteint 80%, a-t-il ajouté. Un budget d'investissement évalué à 100 millions DA a été alloué par le secteur des moudjahidine de la wilaya de Khenchela pour l'équipement du centre de repos et la réalisation de ce hammam, a-t-on signalé de même source.

BISKRA : Les victimes de la résistance de Zaâtcha sont le témoin d'un génocide



Les participants à une rencontre sur la résistance populaire de Zaâtcha, tenue, dimanche soir, au musée du colonel et moudjahid Mohamed Chaâbani de Biskra ont affirmé que les victimes de l'oasis de Zaâtcha en 1849 sont le "témoin d'un génocide perpétré par le colonisateur français".

Dans ce contexte, l'enseignante Houria Ouemane, de l'université d'Ain Defla a souligné dans une intervention dédiée à «la révolte de Zaâtcha : causes et résultats», qu'au cours de cette révolte, aux allures d'épopée, les habitants ont sacrifié leur vie pour défendre leur village en opposant une résistance jusqu'au 26 novem-

bre 1849, où ils furent massacrés ainsi que leurs chefs qui ont été décapités.

Cette même intervenante a considéré que cette révolte ne se réduit pas seulement à une commémoration, mais elle représente, selon elle, «le présent et le passé ensemble», estimant que c'est «un dossier qui ne sera jamais clos tant que les crânes du cheikh Bouziane, de son fils et son compagnon ne seront pas récupérés».

De son côté, Dr Nacereddine Masmoudi a rappelé, dans une intervention intitulée «la révolte de Zaâtcha à travers des documents d'archives», que cette révolte populaire représente une étape décisive dans l'histoire

des résistances algériennes étant donné qu'elle en a été le prélude. Ce même conférencier a également précisé que certains documents et rapports émanant d'officiers français, ont mis en exergue que le village a été longtemps assiégé, ajoutant que le siège a pris fin quand tous les habitants ont été exterminés. Par ailleurs, en marge de cette rencontre organisée par le musée régional du colonel Mohamed Chaâbani, en coordination avec l'association Zaâtcha, l'artiste peintre Ahmed Yacine Maghnaoui a offert au musée une toile illustrant les têtes décapitées des chefs de la résistance.

APS

MOSTAGANEM : Participation de 8 documentaires et 6 films de guerre au 4^e Panorama du film révolutionnaire et documentaire

Huit (8) documentaires et six (6) films de guerre (longs métrages) participent à la 4^e édition du panorama du film révolutionnaire et documentaire prévue à Mostaganem du 28 novembre en cours au 2 décembre prochain, a-t-on appris dimanche du chargé de l'information de cette manifestation. Sera projeté lors de la cérémonie d'ouverture, prévue aujourd'hui à la salle de cinéma «Hamada», le long métrage «Saint Augustin» du réalisateur Samir Seif et le documentaire «Chahine et le cinéma algérien» du réalisateur Salim Aghar, a indiqué Larbi Benzidane. Cette manifestation, organisée par la direction de la culture, verra la participation des longs métrages «El Alam» (La douleur) de Mohamed Hazourli, «lam Nakkoun Abtal» de Nasreddine Guenifi,



«Lambèze» de Yahia Mezahem, (El An youm-kinouhoum el madjie) de Salem Brahim et «Itr El Djazair» (Senteurs d'Alger) de Rachid Benhadji. Pour le volet documentaire, cette édition verra la participation du film «Abdelkader» de Salim Brahimi, «La bataille d'Alger un film de l'histoire» de Malek Bensmail, «Les enfumades de la Dahra» de Abderrahmane Mustapha et «Le rocher noir» de Cherif Aggoun. Deux conférences sur le documentaire et le film révolutionnaire seront

animées avec l'historien français Gilles Manseron, Abderrahmane Djelfaoui, Safa Benzerrouki et Abdelkrim Ghribi. Le réalisateur algérien Mahmoud Zemmouri sera honoré à titre posthume à cette occasion. Cette manifestation devra drainer plus de 50 cinéastes, réalisateurs, comédiens et professionnels spécialisés dans ce domaine, de différentes régions du pays, en plus d'historiens, d'académiciens et d'étudiants du département des arts de l'université de Mostaganem.

GHARDAIA

Vers la protection du site archéologique «Agherm Baba Saâd»

Un plan de protection et de sauvegarde du patrimoine rupestre du site archéologique «Agherm Baba Saâd», situé sur les hauteurs ouest du ksar de Ghardaia, sera lancé prochainement, a révélé hier à L'APS le chargé de la gestion de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab (OPVM).

Ce plan de protection et de délimitation de ce site pré-historique surplombant l'ancien ksar de Ghardaia sera effectué par les équipes du Centre national de la recherche archéologique, en collaboration avec les chercheurs de l'OPVM, a précisé Kamel Ramdane. Ce site archéologique préhistorique, qualifié "d'important" par les archéologues et autres spécialistes en art rupestre, a été découvert en 1927 par Pr John Savary, avant que d'autres chercheurs n'effectuent des fouilles, notamment en 1966 par André Ravereau et en 2006 par Malika Hachid et Nadjib Ferhat, a précisé le chargé de la gestion de l'OPVM. De nombreuses gravures et dessins rupestres datant de la période libyco-berbère, authentifiées par les

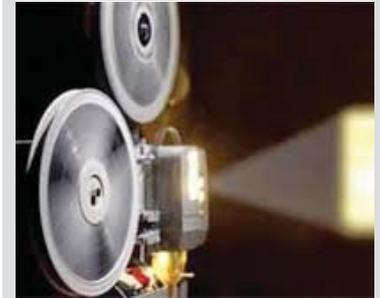


spécialistes, décorent les affleurements et autres façades de cuesta d'affluent rocheux ainsi que sur des rochers des éboulis de pente de ce site. Ce site renferme également des ruines d'une forteresse défensive fondée en 1004 avant JC, ainsi que des anciens fours artificiels pour la fabrication de matériaux de construction locaux, en particulier la chaux et le plâtre, a expliqué le responsable de la gestion de l'OPVM. De nouvelles gravures rupestres ont été découvertes récemment sur ce site que «l'on veut préserver comme patrimoine rupestre dans son contexte naturel», a fait savoir M. Kamel Ramdane. La région de Ghardaia se tient sur des sites antiques dont les traces sont visibles

dans les nombreuses pierres et gravures rupestres qui témoignent, selon les spécialistes de l'art rupestre, de l'existence d'une vie humaine dans la région depuis des milliers d'années et restent en quête d'intérêt pour l'épanouissement d'un tourisme culturel et scientifique. Ces sites de gravures rupestres d'une valeur «inestimable» constituent, outre la mémoire de la région exprimée par les différentes représentations et figures fauniques et humaines appartenant à la période libyco-berbère, une matière de référence pour les recherches académiques et historiques sur la région, en plus de leur rôle en matière touristique, a souligné de son côté le directeur de la culture

de la wilaya. Le plan de protection et de sauvegarde du patrimoine rupestre du site archéologique «Agherm Baba Saad» de Ghardaia vise non seulement la protection et la valorisation des gravures rupestres, une composante patrimoniale d'une valeur inestimable, mais aussi l'encouragement de l'activité touristique dans la vallée du M'zab et de la recherche scientifique par des missions d'études et de recherches, a précisé Maiz Hadj-Ahmed Abdelhamid.

Ces réalisations vont encourager le tourisme culturel et permettre aux étudiants, chercheurs de différents horizons, de venir dans les sites pour approfondir leurs études sur les gravures rupestres, a-t-il ajouté.

BECHAR :
29 œuvres
en compétition
aux 4^{es} Journées
nationales du
court métrage

Un total de 29 films courts métrages, réalisés et produits par des cinéastes amateurs de 22 wilayas du pays, seront en compétition aux 4^{èmes} Journées nationales du court métrage prévues du 29 novembre au 2 décembre prochain à la maison de la culture «Kadi Mohamed» à Bechar, a-t-on appris auprès de la direction de cette structure.

Cette manifestation, qui se veut être un espace de promotion des activités cinématographiques des jeunes talents et aussi un lieu de promotion de leurs œuvres artistiques, verra en plus des séances de projection organisées à l'intention des cinéphiles et du jury, le déroulement de plusieurs ateliers de formation dédiés à la photo, le montage de films, l'écriture de scénarios et autres techniques cinématographiques en général, a-t-on précisé.

Les œuvres en compétition, qui abordent différents thèmes et préoccupations, ont été choisies après une présélection effectuée par un comité d'organisation parmi 45 courts métrages adressés à cette manifestation par des jeunes cinéastes amateurs de différentes régions du pays, a-t-on signalé.

Cependant, plusieurs cinéphiles locaux ont jugé "inconfortable" techniquement la projection des œuvres choisies dans la salle de conférences de la maison de la culture précitée, qui est l'organisatrice de ces journées, au lieu et place de la salle de la cinémathèque nationale, qui dispose d'équipements modernes nécessaires à une telle manifestation du 7^{ème} art.

Cette dernière salle de 660 places, dont 250 en plein-air, a nécessité un investissement de plus de 55 millions de DA déposé par le ministère de la Culture, dans le cadre d'une vaste opération de rénovation et de modernisation de salles similaires à travers le pays.

En plus de la rénovation de l'ensemble des structures d'accueil et de la salle de projection qui a été équipée en fauteuils ignifuges, il a été procédé également à la modernisation des équipements de projection (son et acoustique), ainsi qu'à l'installation d'un système de climatisation, dans un but d'amélioration de ses prestations artistiques, selon les services de la Culture.

APS

PARTENARIAT ENTRE L'OPÉRA D'ALGER
ET LE THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN :Un spectacle algéro-serbe
programmé pour le 6 décembre

Un partenariat entre l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih et le Théâtre régional d'Oran Abdelkader Alloula a été récemment conclu avec la programmation d'un concert algéro-serbe "Sérénade de l'amitié" le 6 décembre à Oran, a indiqué dimanche à l'APS le directeur du TRO. Le concert propose divers genres musicaux : des balades, des symphonies et de la musique andalouse, interprétées par la chanteuse serbe Jadranka Jovanovic, accompagnée par un orchestre regroupant des musiciens algériens et serbes, a précisé Mourad Senouci.

Il s'agit du premier spectacle programmé dans le cadre du partenariat entre l'Opéra d'Alger et le TRO, relève-t-

il, ajoutant que la coopération entre les deux établissements culturels vise à offrir au public oranais une palette très diversifiée d'événements culturels et artistiques.

"On essaiera de programmer une bonne partie des spectacles de l'Opéra d'Alger, ici au théâtre régional d'Oran", a promis M. Senouci, notant que le TRO est ouvert aux autres établissements culturels, et dont le partenariat et les échanges ne peuvent être, selon lui, que bénéfiques. Il a rappelé qu'au cours des derniers mois, plusieurs troupes de théâtres régionaux du pays se sont produites sur les planches du TRO, au grand bonheur des amateurs de l'art scénique.



CINÉMA

Les squelettes colorés de «Coco» prennent
la tête du box-office nord-américain

«Coco» ou les aventures d'un jeune musicien au Pays des Morts, dernier dessin animé des studios Pixar, s'est emparé de la tête du box office nord-américain récoltant 49 millions de dollars de vendredi à dimanche, selon les chiffres provisoires de la société spécialisée Exhibitor Relations.

Ce film sorti pour le long week-end de Thanksgiving honore la tradition mexicaine de la Fête des morts ou «Dia de los muertos», qui remonte à l'époque pré-hispanique.

Dans l'étrange Pays des Morts où les personnages-squelettes arborent maquillage et tenues bariolées, Miguel, le nouveau héros de Pixar (Toy Story, Ratatouille, Vice Versa) va explorer son histoire familiale et sa pas-

sion pour la musique.

En deuxième position, l'alliance des super-héros formée dans «Justice League» par Batman (Ben Affleck), Wonder Woman (Gal Gadot), Aquaman (Jason Momoa), Cyborg (Ray Fischer) et Flash (Ezra Miller) a engrangé 40,7 millions de dollars de recettes et 17,5 millions en deux semaines, une contre-performance pour cette superproduction qui aurait coûté 250 millions de dollars selon des estimations de la presse.

La comédie sentimentale «Wonder», qui raconte la scolarisation d'un enfant atteint d'une malformation avec Julia Roberts, Owen Wilson et Jacob Tremblay, occupe elle la troisième place du classement avec

22,3 millions de dollars pour son second week-end.

«Thor: Ragnarok», estampillé Marvel, passe à la quatrième place. Mais ce troisième opus des aventures du dieu nordique de la foudre et du tonnerre, incarné par l'Australien Chris Hemsworth, continue un beau parcours avec 16,8 millions de dollars pour son quatrième week-end d'exploitation, et un total de 277,5 millions aux Etats-Unis et au Canada.

Sortie il y a trois semaines, la comédie de Noël «Very Bad Dads 2» est cinquième avec 13,25 millions de dollars pour un résultat cumulé de 72,7 millions.



Voici la suite du Top 10:

- 6 - «Le Crime de l'Orient-Express»: 13 millions (74,2 en trois semaines)
- 7 - «L'Etoile de Noël»: 6,9 millions (22 en deux semaines)
- 8 - «Bad Moms 2»: 5 millions (59,75 en quatre semaines)
- 9 - Roman J. Israel, Esq.: 4,5 millions (6,3 en deux semaines)
- 10 - «3 Billboards, les panneaux de la vengeance»: 4,4 millions (7,6 en trois semaines).

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL: Ibbou se hisse à la 707e place



La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a gagné 67 places dans le nouveau classement mondial féminin publié lundi par la WTA et se positionne désormais au 707e rang. Lors du précédent classement, la sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) avait déjà grimpé de 18 places. L'Algérienne doit ces belles ascensions au bon parcours réalisé lors du tournoi professionnel de Benicarlo, organisé du 13 au 19 novembre en Espagne, où elle avait atteint la finale du tableau simple avant de s'incliner face à la Slovaque Vivien Juhaszova par deux sets à zéro (6-1, 6-2).

La championne d'Afrique 2015 reprendra la compétition en participant au tournoi Pro-féminin Castellon qui débute lundi, toujours en Espagne. Une compétition prévue sur les courts en terre battue du Tennis Club de Castellon et dotée d'un prize-money de 15.000 USD.

TENNIS / TOURNOI PRO-FÉMININ DE CASTELLON (T. FINAL) : Ibbou débutera contre une Espagnole

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou sera opposée lundi à l'Espagnole Claudia Hoste Ferrer, au premier tour du tournoi Pro-féminin de Castellon, prévu du 27 novembre au 3 décembre en Espagne, suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs. La championne d'Afrique de 2015 devait passer initialement par les qualifications, ayant débuté samedi, mais le désengagement de certaines joueuses mieux classées lui a permis d'intégrer directement le tableau final. Malgré ces retraits, la compétition, dotée d'un prize-money de 15.000 USD, enregistre la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment, l'Australienne Isabelle Wallace, tête de série N1 dans ce tournoi. Il s'agit du cinquième tournoi consécutif en Espagne pour l'Algérienne de 18 ans, après Riba Roja De Turia (16-22 octobre), le 13e Open de San Cugat (30 octobre-5 novembre), Vinaros (6-12 novembre) et Benicarlo (13-19 novembre). La sociétaire de l'Académie sportive de Valence (Espagne) s'est même déjà inscrite pour son sixième tournoi consécutifs dans la péninsule ibérique, en l'occurrence, celui de Nules, prévu du 4 au 10 décembre prochain.

CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES (CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPES): L'or pour la sélection algérienne messieurs

La sélection algérienne de cyclisme (hommes) s'est adjugée, dimanche à Sharm El-Cheikh (Égypte), la médaille d'or du contre-la-montre par équipes des championnats arabes des nations.

Composée d'Abderrahmane Mansouri, Azzedine Lagab, Islam Mansouri et Abdellah Benyoucef, l'équipe algérienne a bouclé les 64,2 km de la course, en 1h 20:51, devant les Emiratis (1h22:22), les Marocains (1h23:47) et les Soudanais (1h43:28).

Les protégés de l'entraîneur national Cherif Merabet, qui viennent de terminer un programme chargé avec notamment le Tour d'Algérie et celui du Rwanda ainsi que le championnat arabe du VTT en Tunisie et le Grand Prix de la ville d'Alger, ont su mettre à profit toutes ces compétitions dans les jambes pour s'imposer.

Pour sa part, l'équipe féminine algérienne a remporté, dans la même journée, la médaille d'argent du



contre-la-montre (42,8 km), couru en 1h13:30, devancée par l'Égypte (1h11:59) et devançant le Maroc (1h14:43).

La sélection dirigée par Nesrine Madani, comprend dans son effectif les cyclistes Aïcha Tihar, Racha Benouanane Belkacem, Loubna Zerifi et Nour El-Yasmine Bouzenen.

Très satisfaite de la médaille d'argent, Nesrine Madani a déclaré que cette distinction a été arrachée "grâce aux consignes données à ses

protégées qui les ont respectées, en étant complémentaires dans les relais pour les premières places".

"Les filles sont à féliciter pour, non seulement, leurs efforts mais aussi pour la discipline de course durant laquelle elles se sont bien relayées en tête", a-t-elle indiqué au site de la Fédération algérienne de cyclisme, soulignant qu'en dehors d'Aïcha Tihar, toutes les autres participantes sont à leur première

sortie internationale et manquent d'expérience à ce niveau.

"Les filles, dont la majorité sont de la catégorie des juniors, auraient pu bousculer les Égyptiennes qui n'avaient à un moment que 10 secondes d'avance sur elles, avant de creuser l'écart sur la ligne droite du retour pour gagner une minute d'avance sur un parcours vallonné et à un vent de face fort", a conclu Madani.

Merabet : "La victoire algérienne est méritée"

La médaille d'or remportée dimanche par la sélection algérienne dans l'épreuve du contre la montre par équipes (messieurs) aux Championnats arabes 2017 de cyclisme, actuellement en cours à Sharm El-Cheikh (Égypte), est "méritée", selon l'entraîneur national Cherif Merabet.

"Notre sélection mérite amplement cette victoire, car elle a consenti beaucoup de sacrifices, aussi bien avant que pendant la compétition, car même la préparation a été très intense", a déclaré Mera-

bet au site officiel de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Les Algériens ont bouclé les 64,2 km en 1h20:51, contre 1h22:22 pour les Emiratis, 1h23:47 pour les Marocains et 1h43:28 pour les Soudanais. "L'écart entre nos coureurs et leurs adversaires à l'arrivée témoigne de leur respect des consignes produites avant la compétition", a ajouté Merabet, en soulignant la difficulté du parcours vallonné, avec notamment des bosses, ainsi qu'un vent de face "assez violent" qui

a considérablement gêné les cyclistes par moment.

"L'homogénéité entre les différents membres de la sélection a également joué un grand rôle dans la victoire finale. Nos coureurs ont fait preuve d'une parfaite maîtrise de la course", a encore relevé l'entraîneur national.

La sélection algérienne était composée de quatre coureurs dans cette course, à savoir Abderrahmane Mansouri, Azzedine Lagab, Islam Mansouri et Abdellah Benyoucef.

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (MISE À JOUR) : GS Pétroliers-US Sétif aujourd'hui à Staouéli

Le GS Pétroliers affrontera mardi (16h00) l'US Sétif en match de mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 (messieurs).

La formation pétrolière, victorieuse samedi à Blida du WO Boufarik (83-70), tentera de réaliser un quatrième succès et infliger à l'équipe sétifienne, sa première défaite de la saison, comme elle l'avait fait contre les Boufarikois. Le GSP, toujours invaincu (10e - 6 pts) et désormais privé par l'enfant du club, Sofiane Boulaya, reprend pleinement la compétition nationale après sa double participation aux championnats arabe et africain. L'US Sétif (5e - 8 pts) qui continue de jouer les premiers rôles au plus haut niveau, tentera de créer l'exploit face aux champions d'Algérie en titre, comme elle l'avait fait il y a deux saisons.

Mardi 28 novembre (16h00):

Staouéli (Alger) : GS Pétroliers - US Sétif

Classement :	Pts	J
1. IRB Bordj Bou Arréridj	9	5
--. USM Blida	9	5
--. NB Staouéli	9	5
--. WO Boufarik	9	5
5. US Sétif	8	4
--. O Batna	8	5
--. PS El-Eulma	8	5
8. NA Hussein-Dey	7	5
--. CSCGde Constantine	7	5
10. GS Pétroliers	6	3
--. CRB Dar El-Beïda	6	3
12. USM Alger	5	4
--. RC Constantine	5	5
--. CSMBB Ouargla	5	5
--. OS Bordj Bou Arréridj	5	5
--. OMS Miliana	5	5

APB

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION MESSIEURS : Le NRBB-Arréridj seul contre tous

Le coup d'envoi de la 1re phase du Championnat d'Algérie de Super-Division de volley-ball (messieurs) sera donné mardi avec une journée a priori favorable aux ténors, dont le NR Bordj Bou Arréridj, grand favori à sa propre succession.

Les Bordjis, sacrés du titre de la saison 2016-2017 aux dépens du GS Pétroliers, ne devraient pas trouver de difficultés pour dominer la poule A, où seul le PO Chlef et à un degré moindre le NC Béjaïa pourraient leur poser quelques problèmes.

Au niveau de la poule B, le GS Pétroliers, l'Etoile de Sétif et le MB Béjaïa sont les principaux favoris et devraient, sauf surprise, assurer leur qualification pour la 2e phase de la compétition pour laquelle se qualifieront les trois premiers de chaque groupe. Les nouveaux promus, le CS Sétif et le N Zerrouak, vont se frotter aux clubs de l'élite avec l'ambition d'assurer leur maintien.

Programme des rencontres - Mardi 28 novembre (1re journée) :

Poule A:
NRBB Arréridj - CS Sétif (16h00)
OMK El-Milia - RC M'sila (16h00)
ES Tadjanet - O El-Kseur (17h00)
NC Béjaïa - PO Chlef (17h00)

Poule B
GS Pétroliers - N Zerrouak (16h00)
ES Sétif - MCB Laghouat (17h00)
MB Béjaïa - JSC Ould Aduouane (16h00)

LIGUE 1 (MISE À JOUR / 6^E JOURNÉE) MCA-USMA : Le «Doyen» pour remonter sur le podium, les «Rouge et Noir» veulent stopper l'hémorragie

Le MC Alger tentera de reprendre sa place sur le podium en affrontant son voisin de l'USM Alger, aujourd'hui au stade du 5-juillet (17h45) en mise à jour de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.



Ce derby de la capitale se jouera dans des conjonctures différentes pour les deux clubs d'Alger. Si le MCA (4e, 18 pts) aura à cœur de remonter à la troisième place au classement, rien ne va plus par contre pour l'USMA (12e, 12 pts), qui reste sur deux défaites de rang consécutives à domicile face au CS Constantine (2-1) et à la JS Saoura (2-0).

Du jamais vu, ou presque, pour l'USMA qui se doit de sortir la tête de l'eau à l'occasion de ce derby au risque de voir sa mauvaise série se prolonger sous la conduite du nouveau-ancien coach, Miloud Hamdi, qui a succédé au Belge Paul Put, démissionnaire.

Reprogrammé à trois reprises, ce derby, à l'instar des précédentes confrontations, sera ouvert à tous les pronostics, même si souvent le spectacle était plutôt dans les gradins avec une ambiance magnifique créée par les deux galeries.

«C'est un rendez-vous important qu'on ne doit surtout pas rater. On sait très bien la grande importance de la victoire dans un derby et c'est ce qu'on tâchera de faire mardi. J'espère qu'on sera au rendez-vous pour prendre le dessus sur le Mouloudia et provoquer ainsi le déclin», a affirmé le défenseur international de l'USMA, Ayoub Abdellaoui.

Ce 85e face-à-face entre les deux rivaux de toujours en championnat depuis l'indépendance, le 103e toutes compétitions confondues, s'annonce palpitant à plus d'un titre.

Le MCA aborde ce derby avec un ascendant psychologique non négligeable puisqu'il n'a plus perdu devant son «frère ennemi» en championnat depuis le 22 novembre 2014 (1-0).

Entre-temps, l'USMA, qui doit évoluer mardi sans Abderrahmane Meziane, Amir Sayoud (blessés), Okacha Hamzaoui (malade) et Rabie Meftah (suspendu), s'est imposée face au MC Alger (2-0) en Supercoupe d'Algérie disputée le 1er novembre 2016 au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

«C'est un match difficile. Même si l'USMA reste sur deux défaites de suite, cela n'empêche qu'elle compte dans ses rangs de bons joueurs.

Donc, il ne faut pas sous-estimer l'adversaire. On part à chances égales», a indiqué de son côté l'entraîneur français du MCA, Bernard Casoni. Plus de 50.000 supporters sont attendus pour cette belle affiche, avec au menu un spectacle grandiose représenté par le fameux tifo qui

sera déployé par les deux galeries juste avant le coup d'envoi.

103e face-à-face, avantage pour le «Doyen»

Cette 103e explication, comptant pour la mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, intervient dans des conjonctures différentes pour les deux clubs d'Alger.

Si le MCA (4e, 18 pts) reste sur une victoire à domicile face au DRB Tadjenanet (2-1), l'USMA vient d'être battue à deux reprises à domicile, d'abord par le leader, le CS Constantine (2-1) puis par son dauphin, la JS Saoura (2-0).

La première double confrontation entre le MCA et l'USMA en championnat s'est déroulée lors de la saison 1962-1963.

Le premier match entrainé dans le cadre de la phase de poules, avec un succès de l'USMA sur le score de 2 à 1.

La deuxième rencontre entre les deux équipes s'est jouée à l'occasion de la fameuse finale du premier championnat de football de l'Algérie indépendante en 1963.

L'USMA a réussi à décrocher le premier titre de champion de son histoire grâce à une large victoire (3-0).

La rencontre la plus prolifique en buts entre les deux clubs remonte à la phase aller de la saison 1978-1979.

Les attaquants des deux équipes avaient réussi à inscrire six buts pour un nul pyrotechnique au tableau d'affichage (3-3).

Le plus large score est à mettre à l'actif du MCA, qui a réussi à battre l'USMA 4 à 1 lors du match aller de la saison 1985-1986. Les deux clubs de la capitale jouaient à l'époque en deuxième division.

Au stade du 5-juillet, le MCA a remporté 20 victoires contre 14 au profit de l'USMA, alors qu'au stade Omar-Hamadi, les Mouloudiens ont dominé leur voisin à 11 reprises contre 8 pour l'USMA.

Le stade du 20-août-1955 de Ruisseau a abrité 4 derbies et le MCA en a gagné trois contre un seul pour l'USMA.

L'enceinte de Mustapha-Tchaker (Blida) a accueilli aussi quatre face-à-face, avec deux victoires pour chacune des deux formations.

Toujours à Blida, le stade des frères Brakni a accueilli un seul derby remporté par le MCA.

Le stade de Koléa a enregistré également une victoire des «Vert et

Rouge». L'USMA avait en revanche eu le dernier mot lors de la rencontre qui s'est déroulée au stade de Boumerdès.

La plus longue série d'invincibilité en derby est à mettre à l'actif du MCA en 10 matchs (1982-1990), alors que l'USMA a enchaîné 7 rencontres sans défaite (2000-2005).

Le MCA a gagné en aller et retour en championnat pendant quatre saisons contre deux exercices pour l'USMA.

En coupe d'Algérie, les deux clubs algérois se sont rencontrés à cinq reprises en finale, avec un bilan de quatre victoires pour le MCA (1971, 1973, 2006, 2007) et d'un succès usmiste, en 2013.

Le meilleur buteur lors des confrontations entre les deux clubs de la capitale est Abdeslam Bousri du MCA avec 10 réalisations, suivi de son ancien coéquipier Omar Betrouni (8 buts).

Viennent ensuite Hassan Tahir et Noureddine Deham avec 5 buts chacun.

Enfin sur le plan offensif, le MCA a inscrit 27 buts de plus que l'USMA, soit 125 buts pour 98 encaissés lors de ces confrontations qui ont toujours tenu en haleine les galeries des deux clubs, surtout leurs fiés à travers les quartiers d'Alger : Soustara, «QG» des Usmistes et Bab El-Oued, bastion du «Doyen», en premier.

Classement	Pts	J
1). CS Constantine	27	12
2). JS Saoura	23	12
3). ES Sétif	20	11
4). MC Alger	18	11
5). Paradou AC	17	12
—). MC Oran	17	12
—). CR Belouizdad	17	12
8). USM Bel-Abbès	16	12
9). JS Kabylie	15	12
10). NA Hussein-Dey	14	12
11). Olympique Médéa	13	12
12). USM Alger	12	9
13). DRB Tadjenanet	11	12
14). US Biskra	10	11
15). USM El-Harrach	9	12
16). USM Blida	4	12

COUPE DU MONDE 2018: L'annonce des arbitres retenus prévue en janvier (FIFA)

La liste définitive des arbitres retenus pour officier à la Coupe du Monde Russie-2018, sera dévoilée en janvier prochain après le Mondial des clubs prévu aux Emirats arabes unis du 6 au 16 décembre, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA).

En prévision du Mondial-2018, 36 des meilleurs arbitres du monde dont l'Algérien Mehdi Abid-Charef sont regroupés à Abou Dhabi. Jusqu'au 30 novembre, la capitale émiratienne accueille un séminaire arbitral qui constitue un jalon clé sur la route de Russie-2018. Massimo Busacca, responsable du Département de l'Arbitrage de la FIFA, insiste sur la signification de cette réunion : "Comme pour toutes les sélections, il est important pour le corps arbitral de se réunir régulièrement et de se préparer aux grandes compétitions, afin de définir une philosophie commune", a-t-il indiqué.

Parmi les sujets clés de la formation, figurent

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR.OUEST)/9E JOURNÉE : L'heure de vérité sonne pour la JM Tiaret et le CR Temouchent

Solides co-leaders depuis le début de la saison, la JS Tiaret et le CR Temouchent auront à en découdre, aujourd'hui au stade Ait Abderrahim de Tiaret (15h00), dans le cadre de la 9e journée du championnat inter-régions (Gr.Ouest) dans un match qui s'annonce passionnant.

Les deux clubs semblent décidés cette saison à redorer leur blason terni.

Il s'agit, en effet, de deux formations ayant marqué l'histoire du football dans l'Oranie.

Néanmoins, ils n'ont pas cessé, depuis plusieurs années, de manger de leur pain noir au point de se retrouver en quatrième palier.

Mais la JSMT et le CRT sont revenus en force cette saison.

Les deux teams ont abordé le nouvel exercice avec le même slogan : enclencher la résurrection.

C'est ce qui explique du reste la domination copieuse des deux équipes sur leur championnat, en se partageant le fauteuil de leader avec 22 points amassés en 8 journées.

Invaincs depuis le coup d'envoi de la compétition, les Tiarets et les Temouchentois n'ont ainsi perdu, jusque-là, que deux points.

Ils restent également invaincus tout en devant de cinq longueurs le troisième la JS Emir Abdelkader.

C'est dire que tout indique que la bataille autour du seul ticket donnant accès à la Division amateur se limitera entre ces deux formations où l'on nourrit de grandes ambitions pour, non seulement accéder en fin de saison, mais aussi retrouver le plus rapidement possible la cour des grands.

C'est en tout cas le discours des dirigeants dans les deux camps, bien que du côté du CR Temouchent, on vient de passer une semaine quelque peu agitée à cause de la démission du président Chikh Mohamed Amine, un départ qui risque de perturber l'équipe au vu de tout ce que ce responsable a apporté au club depuis son élection à la présidence l'été passé.

Le président démissionnaire a notamment justifié sa décision par le peu d'intérêt accordé à son équipe par les autorités locales, ce qui contraste avec le traitement réservé par le chef de l'exécutif de Tiaret qui veille en personne à la bonne marche de la JSMT, selon les dires des dirigeants de ce club.

Ce détail pourrait bien faire la différence dans la course à la montée entre les deux antagonistes, estimant les spécialistes, mais en attendant, il faudra d'abord négocier le rendez-vous de ce jour qui sera ouvert à tous les pronostics.

Seul bémol : le stade Ait Abderrahim va s'avérer très exigü pour contenir la grande foule qui va l'envahir.

Seulement 4.200 tickets seront mis en vente, dont 200 pour les visiteurs. Avec le retour au-devant de la scène de la JSMT, tout le monde à Tiaret souhaite la réouverture, dans les plus brefs délais, du grand stade de la ville de Kaid-Ahmed.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE L'UNION ARABE DE FOOTBALL:

Rachid Gasmî représentera la FAF



Rachid Gasmî, membre du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), a été désigné pour représenter l'instance fédérale à l'Assemblée générale élective (AGE) de l'Union arabe de football (UFAA) prévue, le 20 décembre 2017 à Ryad (Arabie saoudite), a indiqué la FAF lundi sur son site internet.

"Cette assemblée générale élective aura à élire un nouveau président pour l'UFAA après la démission de Turki Ben Khaled Ben Fayçal», a ajouté la même source.

Le comité exécutif de l'UFAA, réuni la semaine dernière à Ryad sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président par intérim de l'instance arabe avait accepté la semaine dernière la démission de Turki Ben Khaled Ben ainsi que celle du secrétaire général Saïd Djamaane.

Par ailleurs, la FAF sera présente au séminaire sur la gestion des clubs professionnels qui sera organisé par la Confédération africaine de football (CAF), sous l'égide de la Fédération internationale de football (FIFA), les 19 et 20 décembre au Caire (Egypte).

"Chaque fédération africaine aura deux représentants à cette rencontre de vulgarisation sur les règles à suivre pour optimiser le fonctionnement d'un club professionnel", a fait savoir l'instance fédérale.

CHAMPIONNAT ARABE 2017 DES CLUBS :

Une prime de plus 80.000 dollars pour le NA Hussein Dey (Fédération)

Le représentant algérien au dernier championnat arabe des clubs, le NA Hussein Dey, «recevra une prime de 89.400 USD» a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

«L'Union arabe de football a informé la FAF que la prime du NAHD sera de l'ordre de 89.400 USD, pour sa participation au dernier championnat arabe des clubs» a écrit l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

La compétition s'était déroulée au mois de juillet dernier, en Egypte, et les Sang et Or avaient terminé troisièmes de leur groupe, avec une victoire contre Al-Wihda (EAU), et deux défaites, respectivement contre Al Faïçalý (Jordanie) et Al-Ahly (Egypte).

APS

CHAMPIONNAT DU QATAR / AL-SADD :

Blessé au tibia, l'Algérien Bounedjah absent 6 à 8 semaines

L'attaquant international algérien d'Al-Sadd, Baghdad Bounedjah sera absent six à huit semaines, car victime d'une fracture du tibia de la jambe droite, contractée vendredi, lors du match au sommet de la 9e journée du championnat de 1re Division du Qatar, ayant vu son équipe s'incliner (4-2) contre à Al-Duhail SC.

L'ex-fer de lance de l'USM El Harrach (26 ans) avait contracté cette blessure en percutant violemment le poteau de l'équipe adverse, sur l'action qui lui avait permis d'inscrire son sixième but personnel cette saison. Les premiers examens médicaux, passés juste après la fin de la rencontre, ont été rassurants, car n'ayant révélé aucune lésion ou rupture au niveau des ligaments du genou, ce qui aurait été beaucoup plus grave. Des examens plus approfondis, passés un peu plus tard, ont cependant révélé l'existence d'une fracture au niveau du tibia, nécessitant six à huit semaines de repos.

Ce qui représente un nouveau coup dur pour l'Algérien, qui relève tout juste d'une autre blessure, contractée lors de la Supercoupe du Qatar et qui l'avait longuement éloigné des terrains. L'entraîneur bré-



silien d'Al-Sadd, Jesualdo Ferreira, a d'ailleurs «regretté cette nouvelle blessure de Bounedjah», qu'il considère comme l'un de ses meilleurs atouts offensifs.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE - 16E JOURNÉE / ANDERLECHT:

Hanni inscrit son 3^e but de la saison



L'international algérien d'Anderlecht, Sofiane Hanni, a inscrit dimanche soir son troisième but de la saison lors de la

victoire de son équipe à domicile face Kortrijk (4-0) dans le cadre de la 16e journée du championnat belge de football.

Anderlecht a ouvert le score grâce à un but contre son camp du défenseur d'Kortrijk, Evgen Makarenko dès la première minute de la rencontre avant que l'Algérien ne creuse l'écart, 14 minutes plus tard.

Les champions de Belgique en titre ont ajouté le 3^e but par intermédiaire d'Adrien Trebel à la 72e minute, alors

que le Tunisien Hamdi Harbaoui a clôturé le festival avec la dernière but de la partie. Hanni compte désormais trois

buts et quatre passes décisives depuis le début de la saison.

La semaine dernière, Hanni avait ouvert son compteur de but en ligue des champions d'Europe face au Bayern Munich (défaite 1-2) comptant pour la cinquième journée du groupe B. L'ancien joueur de Malines avait terminé meilleur passeur lors du précédent exercice avec 17 passes décisives. L'Algérien a rejoint Anderlecht en 2016. Il avait été sacré meilleur buteur du championnat de Belgique lors de la saison 2015-2016 (17 buts) et a été aussi choisi meilleur joueur de la saison sous le maillot du FC Malines.

Anderlecht, tenant du titre, occupe la 3e place au classement de la Jupiler Pro League avec 31 points au compteur, à neuf longueurs du leader Club Bruges.

MONDIAL DES CLUBS 2017 :

Le WA Casablanca (Maroc) vise la finale

L'entraîneur du WA Casablanca, Houcine Ammouta, sacré champion d'Afrique de 2017, n'a pas caché son ambition d'aller le plus loin possible en Coupe du Monde des clubs de football, prévue en décembre prochain aux Emirats arabes unis.

«Nous allons pouvoir nous frotter aux meilleures équipes du monde. C'est aussi une responsabilité car nous devons nous montrer à la hauteur du football marocain et africain», a lancé Ammouta dans une déclaration au site de la FIFA.

«Nous visons la finale et faire beaucoup mieux que les derniers représentants africains», a lancé le technicien marocain, très ambitieux dans sa première participation à cette compétition autant qu'entraîneur.

La Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2017 se disputera à Abou Dabi et Al Ain

du 6 au 17 décembre 2017. La finale se jouera au Stade Zayed Sports City d'Abou Dabi. Le WA Casablanca, vainqueur, en début de novembre, de la Ligue des champions d'Afrique contre Al Ahly d'Egypte (1-1, 1-0) défendra les chances africaines dans cette compétition dont le tenant du titre est le Real Madrid, grand favori pour conserver son trophée. Le représentant africain au Mondial des Clubs affrontera les Mexicains du FC Pachuca, alors que le match d'ouverture mettra aux prises Al Jazira (champion des Emirats) et Auckland City (champion de l'Océanie).

Le Real Madrid, détenteur du trophée, a rendez-vous en demi-finales avec un adversaire soit asiatique soit néozélandais, tandis que le vainqueur de la Copa Libertadores sera opposé à Pachuca ou au représentant africain.



Programme du Mondial des clubs 2017 :

Match 1 : Al Jazira Club (champion des EAU)- Auckland City (champion de l'Océanie)
Match 2 : FC Pachuca ú WA Casablanca

*Le vainqueur rencontrera en demi-finales le vainqueur de la Copa Libertadores

Match 3 : Vainqueur du Match 1 ú Vainqueur de la Ligue des champions d'Asie

*Le vainqueur rencontrera en demi-finales le Real Madrid, vainqueur de la Ligue des champions d'Europe.

MAN CITY : UNE OFFRE POUR MARTINEZ ?

Suite à la blessure de John Stones, la formation de Manchester City envisagerait de recruter un défenseur central lors du prochain mercato hivernal.

Selon The Mirror, les Citizens auraient activé une piste du côté de l'Espagne. Ces derniers s'intéresseraient à Inigo Martinez (26 ans, 5 matches de Liga cette saison). Sous contrat avec le Real Sociedad, l'international espagnol disposerait d'une clause libératoire de 32 millions d'euros.



HIGUAIN POURRAIT MANQUER LE CHOC FACE À NAPLES

La contusion dont souffre Gonzalo Higuain inquiète son entraîneur. L'attaquant pourrait ne pas être remis pour le déplacement à Naples. Victoire et inquiétude pour la Juventus qui, en vue du grand rendez-vous de vendredi à Naples, devra évaluer la condition physique de Gonzalo Higuain, victime d'une contusion ce week-end face à Crotona. Il pourrait manquer le grand rendez-vous de la 14e journée, comme l'a confirmé son entraîneur, Massimiliano Allegri. "Demain matin (ce lundi), nous procéderons à des examens pour évaluer la gravité de ce coup qui n'avait l'air de rien. Ce matin (ce dimanche), la douleur était forte. Je l'ai mis sur le banc en espérant ne pas avoir besoin de le faire entrer", a expliqué le technicien italien en conférence de presse.

Aubameyang, rien ne va plus !

Après avoir été écarté de l'équipe il y a une semaine, Pierre-Emerick Aubameyang a encore fait des siennes samedi lors du derby face à Schalke.

Pierre-Emerick Aubameyang a beau être le meilleur buteur du Borussia (17 buts en 19 matchs), tout ne tourne pas rond actuellement pour lui. A l'image de son équipe qui reste sur une série fantomatique d'une seule victoire (pour 4 nuls et 5 défaites) en dix matches toutes compétitions confondues ! Symbole de ce malaise, avec le nul concédé samedi dans le derby de la Ruhr (4-4) face à Schalke 04 alors que Dortmund menait 4-0 dès la 25e minute ! Auteur de l'ouverture du score, l'international gabonais a manqué une occasion d'inscrire le cinquième but de son équipe, avant d'écoper d'un carton rouge pour un tacle par derrière sur Amine Harit. Son entraîneur Peter Bosz l'a pointé du doigt après ce résultat décevant. « Quand on mène 4-0, Aubameyang a une chance d'en mettre un cinquième, ça ne doit jamais arriver, et le carton rouge non plus. A 4-2, Auba ne doit pas se comporter ainsi. Mais c'est le reflet de notre situation si tendue », a-t-il déploré. Malheureusement pour l'ancien Stéphanois, ces faits de jeu interviennent une semaine après sa mise à l'écart du groupe. Puni pour être arrivé en retard à l'entraînement, il avait manqué le match face à Stuttgart le week-end dernier (défaite 2-1). De retour mardi en Ligue des Champions, il avait ouvert le score face à Tottenham mais n'avait pu empêcher la défaite (1-2).

Tottenham : Masina convoité

Le défenseur de Bologne Adam Masina serait dans le viseur de Tottenham pour janvier prochain. Les Spurs souhaitent renforcer leur défense. Depuis plusieurs semaines ils observent les performances du défenseur italien. Adam Masina est sous contrat jusqu'en juin 2029 avec Bologne. L'italien d'origine marocaine serait l'une des cibles de Tottenham pour le prochain mercato de Premier League. Sous les ordres de Roberto Donadoni ce dernier a fait part de ses qualités et pourrait donc quitter la Série A dans les prochaines semaines. Selon CalcioMercato Adam Masina est vu par Mauricio Pochettino comme le successeur potentiel de Danny Rose. Ce dernier est convoité par Manchester United et pourrait quitter les Spurs l'été prochain.

Sterling délivre Man City !

Manchester City a eu chaud ! Largement dominateurs, les Citizens ont réussi à s'imposer sur la pelouse d'Huddersfield (2-1) ce dimanche lors de la 13e journée de Premier League. Menés après le but contre son camp d'Otamendi (45+1e), les Skyblues ont réussi à égaliser par l'intermédiaire d'Agüero (47e). Longtemps en échec, les hommes de Guardiola ont fini par l'emporter grâce à un but un peu chanceux de Sterling (84e). Mais peu importe pour Manchester City, toujours leader avec 8 points d'avance sur son dauphin, Manchester United.

Un intérêt pour Martial ?

L'été prochain, le Real Madrid devrait s'activer pour renforcer son secteur offensif. Selon le Daily Mirror, Zinedine Zidane aurait déjà un nom en tête : Anthony Martial (21 ans, 12 apparitions et 5 buts en Premier League cette saison). Le tabloïd anglais évoque même une possible offre de 90 millions d'euros pour l'ailier de Manchester United. Si les Merengues suivent peut-être bien l'international français, il peut se passer encore beaucoup de choses d'ici la fin de la saison. Impossible d'affirmer dès à présent que le Real fera une offre pour l'ancien Mougasque, qui devra confirmer durant la suite de la saison son bon début d'exercice 2017-2018.



OPEP: L'Algérie continuera à jouer un «rôle clé» dans tout accord (experts britanniques)

L'Algérie continuera à jouer un «rôle clé» dans tout accord de l'OPEP, ont souligné à Londres des experts britanniques dans des déclarations à l'APS, à l'approche de la conférence de l'OPEP prévue le 30 novembre à Vienne.

A ce propos, M. Piers Curran, directeur chez Amplify Trading, une société de formation en trading et finance, et M. Anthony Cheung, professeur à la Nottingham Business School et Trent University London, et également directeur dans cette même société, ont relevé que malgré la domination dans la production de certains pays de l'OPEP tels l'Arabie Saoudite, l'Irak ou l'Iran, l'Algérie sera toujours un élément influent dans cette organisation pétrolière.

Ils estiment également que l'Algérie pourrait s'imposer, à long terme, dans une nouvelle cartographie énergétique et de minerais avec son potentiel considérable en énergies renouvelables, minerais de fer, phosphates, et uranium.

Par ailleurs, les deux experts ont expliqué que le développement du secteur pétrolier et gazier est impératif pour la réussite de la politique économique à long terme de l'Algérie, si l'on considère que les hydrocarbures représentent un secteur clé du PIB du pays et domine les exportations.

De son côté, M. Elias Boukrami, expert et directeur des programmes pétrole, gaz et finances à la faculté de Business et Management de la Regent's University London, rappelle que l'Algérie avait joué un rôle important dans le rapprochement OPEP-Russie, qui a réussi à influencer positivement sur les prix du pétrole.

Il affirme également que l'Algérie pourrait avoir dans un avenir très proche un rôle «plus important», avec sa position géostratégique et son potentiel énergétique: «Les réserves de gaz de schiste algériennes sont parmi les plus importantes au monde, offrant une alternative réelle à exploiter pour la sécurité énergétique du pays et de la région», a-t-il dit.

Concernant la prochaine réunion de Vienne, et se basant sur de récentes déclarations des ministres de l'énergie russe et saoudien, Anthony Cheung et Piers Curran pensent que l'accord de réduction de la production conclu il y a neuf mois sera «probablement» reconduit en 2018.

Pour rappel, en décembre 2017, les membres de l'OPEP et leurs principaux partenaires avaient conclu un accord pour réduire leur production de 1,8 million de barils par jour jusqu'à mars 2018, afin de rééquilibrer le marché et faire monter les prix.

Les deux experts estiment qu'il est dans l'intérêt de l'OPEP de travailler pour un prix de pétrole stable afin d'atténuer l'impact de la baisse des cours sur les budgets des pays membres.

«Réduire la production est une nécessité et non une option pour les producteurs du pétrole», affirment-ils.

Pour sa part, M. Boukrami a souligné que la rencontre de Vienne se tiendra dans un contexte favorable, marqué par une tendance haussière des prix.

L'expert affirme que le renforcement des prix en 2017 s'explique en partie par «la convergence des visions économiques des pays de l'OPEP et de la Russie qui a très vite compris, depuis le choc pétrolier de 2014, que la baisse n'était pas conjoncturelle». Il rejoint l'avis des deux autres experts en estimant que «l'accord va probablement être prolongé et les quotas respectés».

De son côté, l'experte en énergie, ancienne cadre du géant pétrolier BP, Mme Cornelia Meyer, estime que les fondamentaux attendus pour l'année prochaine «pourraient être moins optimistes que prévu».

A Vienne, «les ministres devraient choisir entre se fier aux fondamentaux ou placer leurs espoirs dans la prime de risque géopolitique qui a fait monter les prix ces dernières semaines», a-t-elle expliqué.

Mme Meyer relève que l'OPEP et l'Observatoire de l'OCDE ainsi que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sont unanimes à estimer que la demande de pétrole continuera à augmenter en 2017 et 2018, avec des hausses respectives de 1,5 million de barils/jour et 1,4 million de barils/jour.

APS

ALGÉRIE - KENYA

Le président Bouteflika désigne M. Bouhadja pour le représenter à l'investiture du président kenyan

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, pour le représenter à la cérémonie d'investiture de M. Uhuru Kenyatta, président réélu du Kenya, indique lundi un communiqué de la Présidence de la République.

«Son excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a désigné Monsieur Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée populaire nationale, pour le représenter

à la cérémonie d'investiture de M. Uhuru Kenyatta, président réélu de la République du Kenya, qui aura lieu le 28 novembre à Nairobi», précise la même source.



ALGÉRIE - TURQUIE

Le président de la Cour constitutionnelle turque salue les relations avec l'Algérie

Le président de la Cour constitutionnelle turque, Zühtü Arslan, a salué dimanche à Alger les relations bilatérales entre l'Algérie et la Turquie, appelant à leur renforcement notamment entre les institutions constitutionnelles et judiciaires. «L'Algérie et la Turquie entretiennent des relations privilégiées qu'il faut renforcer entre les institutions constitutionnelles et judiciaires», a déclaré M. Zühtü, à l'issue d'un entretien avec le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, en marge de la 2^e Conférence internationale de juridictions constitutionnelles africaines. Pour sa part, M. Medelci a déclaré que l'expérience de la Turquie en matière de contrôle constitutionnel par les citoyens était «très

ancienne» faisant état du souhait de l'Algérie d'en tirer profit, en prévision de l'entrée en vigueur du mécanisme permettant aux citoyens de recourir à la justice constitutionnelle. Il a ajouté que l'Algérie pouvait bénéficier de l'expérience turque notamment en matière de «formation d'experts et d'avocats» en préparation de la mise en œuvre de l'article 188 de la Constitution amendée en 2016 permettant au citoyen de recourir au Conseil constitutionnel concernant les questions relatives à ses droits garantis par la Constitution. «Une commission a été mise en place au niveau du ministère de la Justice pour élaborer le projet de loi portant application de l'article 188 de la Constitution, relatif au principe de

l'exception d'inconstitutionnalité», avait indiqué samedi le ministre de la Justice, Gardes des sceaux, Tayeb Louh, lors de la première journée des travaux de la 2^e conférence internationale de juridictions constitutionnelles africaines, organisée sous le thème «accès des particuliers à la justice constitutionnelle par l'exception d'inconstitutionnalité». L'article 188 de la constitution de 2016 stipule que «le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution».

ALGÉRIE - CHINE

Des entreprises chinoises souhaitent investir dans l'industrie automobile en Algérie

Plusieurs entreprises chinoises activant dans divers secteurs notamment l'industrie automobile et des technologies de l'information et de la communication, ont exprimé leurs souhaits d'investir en Algérie, a déclaré samedi à Pékin l'ambassadeur d'Algérie en Chine, Ahcène Boukhelfa.

«De nombreuses entreprises chinoises activant dans divers domaines économiques ont exprimé l'intérêt d'investir en Algérie à travers des projets de réalisation de capacités de production notamment dans l'industrie automobile, la fabrication de véhicules légers et lourd ainsi que des bus», a indiqué M. Boukhelfa à une délégation de la presse nationale en visite en Chine dans le cadre d'un accord de par-

tenariat entre Algérie Télécom et l'entreprise chinoise spécialisée dans les télécoms Huawei. Le diplomate algérien a relevé, dans ce contexte, que plus de 1.000 entreprises chinoises sont déjà installées en Algérie.

«Nous voulons que cette présence chinoise en Algérie soit encore plus importante à travers des investissements directs et la participation dans des projets gouvernementaux mais aussi dans des projets utiles à l'économie nationale par l'installation de capacités de production», a-t-il ajouté.

Il a expliqué, dans ce sens, que de nombreuses entreprises chinoises veulent investir en Algérie, qui offre, a-t-il dit, des avantages «assez importants» tels qu'une main d'œuvre qualifiée, des salaires

avantageux pour l'employeur, une énergie bon marché ainsi qu'une proximité des marchés africains et européens.

M. Boukhelfa a noté, par ailleurs, une «forte présence» de Chinois en Algérie, indiquant que 55.000 visas d'entrée en Algérie ont été délivrés en 2016 à des travailleurs et cadres chinois.

Il a annoncé, par ailleurs, la tenue en 2018 de la foire internationale de l'importation à Shanghai (Chine), appelant les entreprises algériennes à venir en Chine afin de saisir l'opportunité de tisser des liens avec d'autres entreprises chinoises. Sur un autre plan, il a relevé que la présence de la communauté nationale établie en Chine «est modeste».

Environ 800 Algériens sont enregistrés sur les registres

consulaires, 560 sur les registres électoraux et la majorité d'entre eux sont des étudiants et des hommes d'affaires qui viennent en Chine pour de courtes périodes, soulignant que moins de 300 Algériens sont établis en Chine pour de longues durées ou de façon définitive. Le diplomate a annoncé, en outre, la célébration en 2018 du 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine qui sera marquée «d'une manière assez solennelle à travers la tenue de diverses manifestations à caractère politique, économique et culturel», a-t-il expliqué.

Il a qualifié, par ailleurs, les relations sino-algériennes «d'historiques», remontant à 1958, soit 4 ans avant l'indépendance nationale.

ALGÉRIE - PARLEMENT

Une délégation parlementaire prend part à Reykjavik aux travaux du Forum des femmes politiques leaders

Une délégation parlementaire des deux chambres, prendra part à partir de mardi à Reykjavik (Islande), aux travaux du sommet annuel du «Women Political Leaders global forum» (réseau international des femmes politiques leaders), organisé par le Forum des femmes politiques (WIL) avec la coopération du Forum des femmes parlementaires (WIP), a indiqué lundi un communiqué du Conseil de la nation.

Organisé sous le slogan «Nous pouvons le faire», le programme de ce sommet de deux jours prévoit plusieurs ateliers abordant différentes thématiques, notamment «Un système mondial changeant: repenser les politiques de sécurité, de paix et de défense», «les droits des femmes», «les femmes leaders au Moyen-Orient». «Comment réaliser les Objectifs de développement durable (ODD)», «les droits de pro-

priété en Afrique», et «Le rôle de la femme dans la résolution des crises et la préservation de la paix». Conduite par la vice-présidente du Conseil de la nation, Mme Rafika Kociri, la délégation algérienne est composée des sénatrices Hafidha Benchehida et Lila Ibrahim, ainsi que des députées de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khedidja Yechkour, Noura Labiod et Fatma Saidi.